

14.50%
3 mois
Maximum 50 000 \$ US
Soit à modification sans préavis
659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOU-TEC
LOCATION D'OUTILS
ÉQUIPEMENT DE RÉCEPTION
QUÉBEC 871-6363
LEVIS 836-3342
STÉ-FOY 853-3333
ST-GEORGES 228-1718
BEAUPORT 663-7383

MERCREDI 14 JUILLET 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 193
PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.G.

50c Plus T.P.S. T.V.G.

QUÉBEC

Les artistes de la rue sont demeurés fidèles à Québec

Même si leur cachet est moindre qu'ailleurs, les artistes de la rue mettent néanmoins le Festival de Québec sur leur itinéraire. Le public est chaleureux et l'organisation extraordinaire, disent-ils. Par contre, l'inflation des artistes « au chapeau » apporte une note discordante à la qualité habituelle des artistes du festival. **A-3**



LE SPORT

6^e victoire d'affilée des étoiles de l'Américaine

Les étoiles de la Ligue américaine ont porté à six leur série victorieuse en humiliant leurs adversaires de la Ligue nationale, 9-3, à Baltimore. **S-2 à S-4**

LA RÉGION

Sept-Îles sévit contre un répartiteur de police négligent

Un répartiteur de la police de Sept-Îles est suspendu sans solde durant une semaine pour avoir tardé à signaler un accident de catamaran ayant coûté une vie humaine. **A-3**

LE QUÉBEC

Le Bureau de la statistique s'est trompé sur les quotidiens

Contrairement à ce qu'a affirmé le Bureau de la statistique, la lecture des quotidiens francophones du Québec n'a pas diminué mais bien augmenté de 1991 à 1992. **A-3**

LE CANADA

Commission royale sur les autochtones: 50 millions \$

Les travaux de la Commission royale sur les peuples autochtones pourraient coûter 50 millions \$, ce qui en ferait l'une des plus coûteuses du genre au pays. **A-8**

LA CONSOMMATION

L'autocueillette des fraises, toute une partie de plaisir

C'est plus l'idée de s'amuser avec parents et amis que celle d'économiser qui pousse les amateurs de fraises à faire de l'autocueillette dans l'île d'Orléans. **C-1**

L'EDITORIAL

Les sénateurs seraient-ils masochistes ?

Le renversement de la décision du Sénat sur l'allocation de 6000 \$ corrige une erreur de jugement, mais relance le débat sur l'utilité de cette institution. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	A-4 à A-7
Bridge	C-8
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-7 et C-8
Économie	B-5 à B-8
Éditionnel	A-14
Horoscope	C-8
Michel Vastel	A-14
Le monde	A-12, A-13, A-15 et A-16
Où aller à Québec	A-6
Québec et l'Est	B-1 à B-4

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé, moins chaud, maximum 25, minimum 17.



Demain: Éclaircies, averse possible en après-midi, max. 23, min. 14. **S-16**



Première ville du Québec à obtenir une injonction Aylmer mate ses policiers

QUÉBEC — La cour supérieure du district de Hull a émis hier une injonction provisoire, ordonnant aux policiers d'Aylmer de mettre fin à leurs moyens de pression. La ville d'Aylmer est la première au Québec à obtenir une telle ordonnance.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le président de la Fraternité des policiers de la ville d'Aylmer, M. Michel Réjimbald, a indiqué hier au SOLEIL que ses 43 membres se soumettront à l'injonction de la cour, en vigueur jusqu'au 20 juillet. « Comme policiers, notre but premier est de faire respecter la loi ». Ils recommenceront donc à émettre plus de contraventions et rédigeront leur rapport d'activités quotidiennes. M. Réjimbald accepte également d'annoncer publiquement que les policiers d'Aylmer continueront d'appliquer la loi et les règlements suivant les exigences de la loi.

Pensions alimentaires La requête en recours collectif peut être entendue

QUÉBEC — Le sous-ministre du Revenu et le procureur général du Québec ont échoué dans leur tentative de tuer dans l'oeuf le recours collectif visant l'exemption d'impôt des pensions alimentaires reçues pour des enfants.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

La juge Nicole Duval, de la Cour supérieure, a en effet rejeté la requête du sous-ministre et du procureur général pour que soit déclarée irrecevable la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et ce, avant même que cette dernière soit débattue. L'échec de ce moyen préliminaire ouvre donc la voie à l'audition de la requête principale bien qu'aucune date n'ait encore été fixée.

À l'origine de ce vaste débat juridique, se trouve la requête de Mme Suzanne Thibaudeau, cette divorcée de Trois-Rivières qui s'attaque à l'imposition de la pension alimentaire qu'elle reçoit de son ex-conjoint pour le bénéfice de ses enfants. Elle a personnellement subi un premier échec en Cour fédérale, mais elle a interjeté appel par la suite.

Parallèlement à cela, ses avocats, Me Richard Bourgault, de Québec, et Me René Roberge, de Montréal, ont présenté deux requêtes, l'une au niveau fédéral et l'autre au niveau provincial, pour obtenir l'autorisation d'exercer un recours collectif au nom de tous les parents victimes de l'imposition fiscale présumément discriminatoire. Encore là, cependant, aucune date n'a encore été fixée pour l'audition des causes.

Entre-temps, toutefois, le gouvernement du Québec est intervenu pour tuer dans l'oeuf le recours collectif réclamé au niveau provincial. C'est cette tentative que la juge Duval vient de contrecarrer.

Les procureurs gouvernementaux prétendaient entre autres que le recours collectif ne constitue pas le véhicule approprié pour attaquer la constitutionnalité d'une loi. Or, la juge Duval leur a rappelé que c'est au stade de l'autorisation d'exercer le recours que son irrecevabilité doit être décidée.

La maire d'Aylmer, Mme Constance Provost, a dit regretter d'être obligée de recourir aux tribunaux pour exiger que certains employés de la ville fournissent leur pleine prestation de travail. Aylmer, une ville de 35 000 habitants, perdait environ 2000 \$ par jour depuis que les policiers avaient enclenché le 17 juin des moyens de pression, pour contester la loi 102 bloquant pour deux ans leurs salaires. La ville a d'ailleurs déposé une requête en

dommages et intérêts de 26 000 \$ contre le syndicat et une trentaine de ses membres.

Pour le président Réjimbald, il est évident que la ville d'Aylmer est plus inquiète de l'argent qui n'entre pas dans ses coffres que par la sécurité du public.

Il précise également que les policiers ne sont pas contre le gel de deux ans, mais bien contre la récupération de 1 % de la masse salariale que prévoit également la loi 102. L'an dernier, les policiers ont touché une augmentation de 4,3 %. La convention collective signée en début d'année prévoyant des augmentations de 3 % pour 1993 et

1994. C'est donc en 1995 et en 1996 que la rémunération des policiers sera gelée.

Selon le président de la Fédération des policiers du Québec, M. Jean-Guy Roch, la ville d'Aylmer ne gagnera rien avec des employés mécontents si une injonction interlocutoire permanente est accordée la semaine prochaine. Il s'attend néanmoins à ce que d'autres municipalités suivent l'exemple d'Aylmer, alors que d'autres décideront de se soustraire à la loi 102 comme l'ont déjà fait une centaine de municipalités.

Aujourd'hui, un comité de la Fédération se réunira pour déterminer de quelle façon se poursuivra l'action. L'Associa-

tion des policiers provinciaux du Québec, qui regroupe les agents de la Sûreté du Québec, doit aussi décider au cours des prochains jours si elle profite des « vacances de la construction », période où de nombreux Québécois circulent sur les routes, pour accentuer ses moyens de pression.

De son côté, la Fraternité des policiers de la CUM tentera le 27 juillet de convaincre la cour supérieure, que le Conseil des services essentiels n'avait pas la compétence requise pour rendre une décision à son sujet. La semaine dernière, le Conseil avait enjoint la Fraternité de s'abstenir de tout moyen de pression.



Plus de 300 maisons d'Aonae, port de pêche situé à l'extrémité sud de l'île, ont été détruites par des incendies.

240 morts ou disparus dans le séisme au Japon

ESASHI, Japon (AFP, Reuter) — Des centaines de secouristes sont arrivés hier sur l'île d'Okushiri, ravagée par un violent tremblement de terre qui a fait 240 morts et disparus ainsi que 170 blessés dans le nord du Japon, provoquant raz-de-marée, glissements de terrain et incendies.



Le séisme a provoqué des raz-de-marée qui ont poussé les bateaux de pêche loin sur la terre ferme.

La secousse de lundi soir, la plus violente au Japon depuis dix ans, a touché une vaste région bordée par la mer d'Okhotsk, faisant au moins trois morts ou disparus en Extrême-Orient russe et coulant une quinzaine de bateaux en Corée du Sud, selon des informations en provenance de Séoul et Moscou.

La secousse, qui a principalement dévasté lundi soir la petite île d'Okushiri, à l'ouest de Hokkaido, a atteint une magnitude de 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter.

Le dernier bilan fourni hier par les autorités japonaises faisait état de 71 morts et 169 disparus. Les opérations de secours ont débuté à l'aube, mais ont été retardées par les intempéries. Les sauveteurs, acheminés par hélicoptère depuis Esashi, qui fait face à Okushiri sur Hokkaido, où l'on collecte vivres et matériel,

sont arrivés sur place 18 heures après la catastrophe.

Plus de la moitié des 680 maisons d'Aonae, port de pêche situé à l'extrémité sud de l'île, ont été détruites par des incendies provoqués par la rupture des canalisations de gaz et les flammes continuaient de faire rage hier matin.

« La ville a été détruite à 60 % environ et la moitié était en feu lorsque je l'ai survolée », a déclaré un pilote d'hélicoptère.

Les premières victimes ont sans doute péri sous les débris de l'hôtel Yoyoso, un bâtiment de deux étages qui a

été enseveli par un glissement de terrain. Les autres ont probablement été emportées par les raz-de-marée qui ont suivi la secousse, balayant sur leur passage habitations, véhicules, et rompant même une digue dans le port. Les tsunamis (puissantes lames de fond) qui ont ravagé l'île pendant la nuit ont atteint jusqu'à cinq mètres de haut.

L'aéroport de l'île a été fermé et les liaisons par ferry avec le port d'Esashi, situé à 60 kilomètres environ au sud-est d'Okushiri, ont été suspendues.

Sur un parking du terminal ferry d'Esashi, plusieurs voitures sont imbriquées les unes

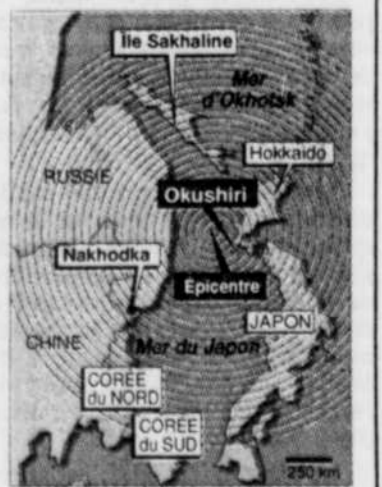
sur les autres après avoir été soulevées par des vagues de trois mètres de haut. Une trentaine d'autres ont sans doute été projetées dans les eaux du port.

Sur la route qui conduit de Esashi à Hakodate, à quelque 50 km de là, le trafic est normal, mais la chaussée est barrée de crevasses.

Le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa, a interrompu sa campagne électorale pour aller à Hakodate où il était attendu dans la journée. Il devrait se rendre aujourd'hui sur l'île d'Okushiri.

Le bilan de ce tremblement de terre dépasse celui du violent séisme qui avait touché la région en 1983. Il avait fait 104 morts et 163 blessés.

Autre texte en page A-15



AP / PC / Le Soleil

FAITS DIVERS

Forêts de la Côte-Nord

Plus cher pour éteindre le feu

BAIE-COMEAU — La nouvelle organisation de la société de conservation de la Côte-Nord nécessite des déboursés plus importants lors de l'extinction des incendies forestiers. Bien que le nombre des feux de forêts déclarés sur le territoire et la superficie incendiée soit à la baisse, il en a coûté plus cher pour intervenir sur le terrain.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Auparavant, le ministère des forêts opérait trois bases sur la Côte-Nord. Depuis juin, les installations sont centralisées en un seul endroit : Baie-Comeau puisque les bases de Forestville et Sept-Îles ont dû fermer leur porte, faute d'argent. Les dirigeants de la société de conservation de Baie-Comeau travaillent donc par anticipation. « On déplace des équipes et appareils dans tout le territoire de la Côte-Nord selon l'évolution de l'indice de danger de feu », explique le relationniste, M. Michel Fortin.

Et cette méthode semble satisfaisante, selon lui, car au 12 juillet 1993, 35 feux se sont déclarés contre 39 à la même période en 1992. La forêt incendiée représente une superficie globale de

120 hectares alors que l'an dernier ce sont près de 1500 hectares de forêt qui se sont envolés en fumée. Par contre, les coûts reliés à l'extinction des incendies en forêt sont beaucoup plus élevés cette année. Près d'un demi-million de dollars ont dû être déboursés à ce jour pour éteindre ces 120 hectares de forêt en feu. En 1992, à pareille date, les 39 incendies enregistrés sur le territoire de la société de conservation de la Côte-Nord ont coûté seulement 350 000 \$ à éteindre, bien que la superficie ravagée par les flammes représentait le double de cette année. « Un facteur difficile à comparer, dit M. Fortin, car tout dépend de la localisation du feu et de son intensité ».

Depuis le début de saison estivale, une grande majorité d'incendies se sont déclarés dans le secteur de Sept-Îles, où l'on a dû envoyer équipes de combattants, hélicoptères et CL-215, ce qui peut expliquer la hausse des déboursés. Parmi les 35 feux de cette année, 16 l'ont été entre Port-Cartier et la rivière Pigou, là où il n'y a aucune installation. Quatorze incendies ont eu lieu sur le territoire compris entre la rivière Bersimis et Port-Cartier et seulement cinq entre Tadoussac et la réserve indienne de Betsiamites. La foudre a allumé six incendies et la récréation en forêt a été la cause de 29 feux.

Festival chaud
Il tabasse
un témoin du
strip-tease
de sa blonde

QUÉBEC — C'est fini le Festival d'été pour Hervé Kirouac, un étudiant de 33 ans de Sainte-Foy. Le juge Alain Morand lui a interdit hier de s'y rendre d'ici la fin, sous peine d'être ramené en prison. Tout cela pour avoir voulu conjurer trop énergiquement les encouragements au strip-tease de sa copine...

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Place d'Youville, vendredi soir dernier, l'atmosphère était bien sûr à la fête en cette deuxième soirée de festival. Sans doute emportée par le climat, l'atmosphère et... quelques bières, la copine de Kirouac a voulu ajouter au spectacle donné sur la grande scène en y allant d'un petit numéro personnel de strip-tease.

Les spectateurs mâles se trouvant à proximité n'y ont vu aucune objection, semble-t-il, et ils se sont rapidement attroupés autour de la jeune femme en l'encourageant de mots appropriés. Mais le prévenu ne l'entendait pas de la même oreille et il a brutalement mis fin aux ardeurs des « meneurs de claques » en frappant l'un d'eux.

Dans sa déclaration aux policiers, Kirouac a indiqué que quelqu'un avait tenté de toucher aux vêtements de sa copine et que la foule a voulu s'en prendre à lui lorsqu'il a repoussé l'individu. En cour, hier, il a reconnu que lui-même avait alors consommé quelques bières.

La procureure de la Couronne, Me Nadine Dubois, s'opposait à la remise en liberté provisoire du prévenu parce qu'il possède des antécédents de menaces, d'entrave, de voies de fait sur un agent, de vol et d'introduction par effraction datant de l'an dernier, et qu'il se trouvait toujours sous le coup d'une ordonnance de probation. Une jeune femme, qui s'est présentée comme une « grande amie » de Kirouac, était disposée à cautionner pour sa remise en liberté.

Plaidant sa propre cause, le prévenu a déclaré au juge : « J'essaie de m'en sortir depuis mes dernières condamnations. Je suis même retourné à l'école. Là, j'ai juste essayé de protéger quelqu'un... »

Visiblement embarrassé par le dilemme, le juge Morand a en quelque sorte résumé l'opinion générale : « On peut comprendre sa réaction... sans l'excuser. » Il a donc remis le prévenu en liberté moyennant un engagement de 500 \$, tout en lui interdisant de remettre les pieds au Festival d'été.

La communication de la preuve aura lieu le 29 juillet.

Complicité
d'évasion
L'une des
accusées
demande
à rester
en prison

QUÉBEC — Surprise, lundi, à l'enquête sur cautionnement des deux femmes soupçonnées de complicité avec les évadés de Port-Cartier : l'une d'elles, Darlene Vaughan, souhaitait demeurer derrière les barreaux plutôt qu'être remise en liberté.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Alain Morand n'a pas contrecarré ses plans et il a ordonné la détention préventive de la Montréalaise de 31 ans, qui possède de nombreux antécédents judiciaires. Quant à Nancy Carbonneau, l'autre cliente de Me David Monaghan, le débat a été tout aussi bref puisque la procureure de la Couronne, Me Rachel Boivin, a indiqué au juge que la femme de 26 ans était déjà détenue dans un autre dossier.

Lorsque, en compagnie de Darlene Vaughan, elle aurait répondu à l'appel de son frère Stéphane, elle bénéficiait d'un « congé de fin de semaine ». D'après la preuve policière, les deux femmes seraient alors parties de Montréal pour se rendre à Stoneham où se trouvaient les évadés Stéphane Carbonneau et Éric Beaupré. Elles les auraient ramenés à Québec où ils auraient obtenu l'aide d'un autre complice, qui a également comparu la semaine dernière.

La communication de la preuve dans les dossiers de Nancy Carbonneau et de Darlene Vaughan aura lieu le 22 juillet.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 13-07-93
4-9-3
8-2-5-3

Un témoin avoue avoir allumé l'incendie, rue Hermine
«On voulait savoir si ça brûlait...»

QUÉBEC — Le commissaire aux incendies Cyrille Delage a entendu, hier, l'un des deux témoins importants relativement à l'incendie suspect de lundi, rue Hermine, à Québec. Étant hospitalisé, le second individu n'a pu comparaître devant Me Delage qui a donc décidé d'entendre le témoignage de ce dernier avant de porter des accusations.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Patrick Imbeault, un assisté de 18 ans, demeurant à Charlesbourg Ouest, s'est vite mis à table devant Cyrille Delage. Il a admis s'être présenté deux fois, dans la nuit de lundi, au 79, Hermine, dans le quartier Saint-Sauveur. Il était en compagnie de son ami « Sébas », Sébastien Bergeron, qui demeure tout à côté de la maison touchée par l'incendie. Un élément d'enquête dont le commissaire a pris bonne note. Pris de remords, Bergeron aurait tenté de s'enlever la vie, lundi. C'est la raison pour laquelle il est actuellement hospitalisé.

Les deux copains ont jeté des morceaux de carton en feu, vers 1 h lundi, à travers la fenêtre de côté de la maison désaffectée. Ils ont quitté les lieux et ce début d'incendie a vite été maîtrisé par les pompiers.

Une heure plus tard, les deux lascars étaient de retour, emportant avec eux du diluant à peinture. Ils ont attendu cinq minutes pour voir « si le feu prenait » et ont pris la poudre d'escampette.

Une photo incriminante exhibée par l'enquêteur Jean Lépine montre Imbeault et Bergeron regardant les pompiers de Québec



« On voulait savoir si ça brûlait », a répondu Patrick Imbeault (photo de droite) au commissaire des incendies qui n'a pas encore été capable de trouver un mobile au présumé incendie criminel qui a détruit une maison de la rue Hermine, à Québec, lundi.

combattre le violent incendie. « Saviez-vous que deux personnes âgées dormaient dans la maison voisine, elle aussi ravagée par les flammes ? », s'est exclamé Cyrille Delage.

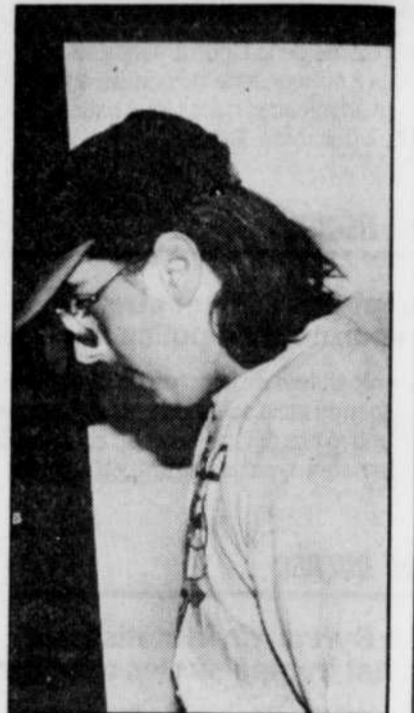
« Pour quelle raison avez-vous mis le feu, a demandé Me Delage. Votre ami s'était-il chicané avec des membres de sa famille ? » « On voulait savoir si ça brûlait », a répondu Imbeault au commissaire incrédule, mais incapable de trouver un mobile à ce présumé incendie criminel.

Me Cyrille Delage a décidé de ne pas porter d'accusations sur le champ contre Patrick Imbeault et Sébastien Bergeron, préférant entendre ce dernier lorsqu'il sortira de l'hôpital. Car si Bergeron avait été mis en ac-

cusation, Me Delage perdait sa juridiction sur l'individu et voyait s'envoler ses chances de trouver le mobile du crime.

Imbeault a été remis en liberté en attendant la comparaison de son comparse, probablement aujourd'hui, lorsqu'il sortira de l'hôpital.

Selon deux experts en sinistre, les dommages causés à la maison désaffectée et à la résidence voisine se chiffrent à plus de 135 000 \$. Deux personnes âgées qui dormaient à l'étage supérieur ont été sauvées de justesse. « Elles ont respiré beaucoup de fumée et se retrouvent dans la rue maintenant », a souligné Me Delage au témoin Imbeault.



VENTE JOURS D'ÉTÉ

CHEMISES
SPORT

29.95

rég. jusqu'à 85.00

choix de chemises sport manches courtes et longues, en pur coton ou lin, des styles unis et imprimés variés, couleurs et grandeurs assorties.

PULLS
JACQUARD

29.95

rég. jusqu'à 75.00

un choix de pulls en tricot jacquard à motif ethnique ou de type aztèque dans des coloris de vert, marine, bleu sur fond écru, grandeurs assorties.

PANTALONS

29.95

rég. jusqu'à 65.00

des pantalons avec plis, jambes plus amples, en coton ou mélange coton et polyester, coloris et grandeurs désassorties.

CHEMISES
HABILLÉES

29.95

rég. jusqu'à 85.00

tout un choix de chemises pur coton à rayures ou à carreaux, coutures doubles, tailles et coloris désassortis.

BLOUSONS

29.95

rég. jusqu'à 65.00

des blousons en toile de coton ou polyester et coton, légers, souples, amples, forme anorak, couleurs et grandeurs assorties.

CHAUSSETTES
À MOTIFS

5.99

rég. jusqu'à 10.00

assortiment de chaussettes en fin tricot à différents motifs géométriques, coloris de gris, noir, marine, taille unique.

MAILLOTS
DE BAIN

29.95

rég. jusqu'à 60.00

tout un assortiment de maillots style boxeur en nylon uni et dans des imprimés variés, couleurs et grandeurs assorties.

BERMUDAS

19.99

rég. jusqu'à 50.00

toutes sortes de styles avec plis, en coton souple, avec ou sans revers, différentes longueurs, couleurs et grandeurs désassorties.

CRAVATES

29.95

rég. jusqu'à 75.00

toute une collection de cravates en pure soie à petits motifs et dessins variés dans une large palette de coloris été 93.

MAGASINEZ LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00, SAMEDI DE 9H30 À 17H00
DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Malgré des cachets moindres, les artistes de la rue sont demeurés fidèles à Québec



QUÉBEC — Même si leur cachet est moindre qu'ailleurs, les artistes de la rue mettent néanmoins le Festival de Québec sur leur itinéraire. Le public est chaleureux et l'organisation extraordinaire, disent-ils. Par contre, l'inflation des artistes « au chapeau », qui sont passés de 60 à 100 cette année, apporte une note discordante à la qualité habituelle des artistes du festival.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Ici, c'est comme une famille. Le public est superbe, l'organisation est bonne. Le cachet est moins élevé, mais je viens quand même parce que le public est bon », dit David Lichtenstein, qui joue du lasso dans la rue, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche.

Il y a deux genres d'artistes de rue au festival. Les premiers reçoivent un cachet, sont inscrits au programme officiel et peuvent « passer le chapeau » à la fin de leur numéro. Ils sont une trentaine. David Lichtenstein est de ceux-là.

Les autres aussi sont accrédités par le festival, mais leur paie, c'est uniquement le chapeau. De 60 qu'ils étaient en 1992, ils sont une centaine cette année. Parmi les nouveaux venus, on retrouve surtout des musiciens. Des guitaristes, des violoneux, des gens de Québec, en général, constate Pierre Bernier, l'artiste de rue vélocipède res-

La rue, la vraie vie

Même s'il reçoit un cachet du festival, David Lichtenstein ne roule pas sur l'or. Le clown-cow-boy américain de 33 ans a maintenant une femme et deux enfants à faire vivre, là-bas en Oregón. Pourtant, il n'a pas envie de changer de métier. « J'espère demeurer amuseur toute ma vie. Amuseur de rue, c'est quelque chose de vrai. Pour moi, faire rire les gens, c'est quelque chose d'essentiel, autant que de construire une maison », dit l'artiste de rue dans un français impeccable, appris en France.

Il vient à Québec pour se ressourcer. « Il y a ici une grande variété d'artistes. Je regarde leurs numéros. Parfois il y a des choses qui m'entrent dans le ventre, elles m'inspirent pour un numéro, plus tard », dit-il.

Stéphane Boucher est un amuseur au chapeau « régulier ». Il se pointe le nez à chaque année avec ses cartes magiques et son harmonica. Même s'il n'est pas au programme du festival, il profite de l'organisation : un horaire pour se produire, des gradins pour son public, c'est déjà beaucoup. Et puis, c'est connu dans le milieu, le public québécois est plus généreux qu'ailleurs, quoique moins cette année que par le passé, dit-on.

Aucun artiste n'accepte de dire combien il gagne. Mais le tour de force des acrobates Flying Dutchmen est passé à la légende dans le milieu : 500 \$ se

sont empilés dans leur chapeau après un seul spectacle!

Un traitement d'artiste

Linda Roy et Pierre Bernier ont beaucoup de respect pour les artistes de la rue. « Qu'il soit au programme ou pas, l'artiste de la rue dépend de la température. De festival en festival, ils finissent par se connaître. Ce sont des

gens très généreux, ils s'apprécient entre eux », dit Linda Roy, elle aussi responsable des artistes de la rue au festival d'été.

De plus en plus, l'art de la rue prend sa place. Au festival de Québec, les artistes de la rue — les 30 au programme s'entend — ont le même traitement que les artistes de scène : on les ac-

cueille, on les transporte, on les loge.

Ce respect pour les artistes de la rue, combiné à un public réceptif et généreux donne sa bonne réputation au Festival d'été de Québec.



De festival en festival, les artistes de la rue finissent par se connaître, voire à collaborer, comme ce violoniste juché sur un monument qui accompagnait un équilibriste (photo de gauche), hier après-midi. Ce sont des gens très généreux, ils s'apprécient entre eux, expliquent les responsables du Festival d'été de Québec.



Le Soleil, Bernard Lavallée

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC
AUJOURD'HUI
14 JUILLET
du 8 au 18 juillet

11 H	FORUM	MUSÉE DE LA CIVILISATION	
12 H	GABRIEL YACOB	PIGÉONNIER	
16 H	BLOCO LD.L	PLACE D'ARMES	
	JEANNOT PAINCHAUD	MONUMENT TASCHEREAU	
	LES TROYENS	STATUE DE CHAMPLAIN	
16H30	AYIN ET SOTHO	MONUMENT TASCHEREAU	
	JEFF MOÛCHE	STATUE DE CHAMPLAIN	
	PATRICK REYMOND	PLACE D'ARMES	
17 H	JEANNOT PAINCHAUD	STATUE DE CHAMPLAIN	
	LA COMPAGNIE MANIVELLE	MONUMENT TASCHEREAU	
	LES TROYENS	PLACE D'ARMES	
17H30	AYIN ET SOTHO	MONUMENT TASCHEREAU	
	BLOCO LD.L	STATUE DE CHAMPLAIN	
	DAVID LICHTENSTEIN	PLACE D'ARMES	
18 H	LA COMPAGNIE MANIVELLE	PLACE D'ARMES	
	LES TROYENS	MONUMENT TASCHEREAU	
	PATRICK REYMOND	STATUE DE CHAMPLAIN	
18H30	CHRIS RYAN	MONUMENT TASCHEREAU	
	DAVID LICHTENSTEIN	STATUE DE CHAMPLAIN	
	JEFF MOÛCHE	PLACE D'ARMES	
19 H	AYIN ET SOTHO	PLACE D'ARMES	
	BLOCO LD.L	STATUE DE CHAMPLAIN	
	JEANNOT PAINCHAUD	MONUMENT TASCHEREAU	
	LA COMPAGNIE MANIVELLE	PARC DE L'ARTILLERIE	
19H30	CHRIS RYAN	PARC DE L'ARTILLERIE	
	JEFF MOÛCHE	STATUE DE CHAMPLAIN	
	PATRICK REYMOND	MONUMENT TASCHEREAU	
20 H	CHRIS RYAN	JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE	
	DAVID LICHTENSTEIN	JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE	
	HOMO VELOX	JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE	
	LA COMPAGNIE MANIVELLE	JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE	
20H30	CONCERT DE GALA	SALLE LOUIS-FRÉCHETTE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC	25,50 \$
	L'EUROPA GALANTE		
	Sous la direction de Fabio Biondi	QUÉBEC	
	HOMMAGE À RENÉE MARTEL	QUÉBEC	10,00 \$
21 H	GABRIEL YACOB SUIVI DE SOLDAT LOUIS	PLACE D'YOUVILLE	
	ME, MOM & MORGENTHAU	PIGÉONNIER	
	MARIE-LAURE BÉRAUD	BAR LE D'AUTEUIL	22,50 \$
23 H	MARC OGERET	BISTRO LE TANGO	25,00 \$

Le Bureau de la statistique du Québec corrige ses récentes données

Le lectorat des quotidiens a augmenté de 1991 à 1992

QUÉBEC — Le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) s'est trompé : contrairement à ce qu'il a affirmé ces jours derniers, la lecture des quotidiens francophones du Québec n'a pas diminué mais bien augmenté de 1991 à 1992.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

C'est LE SOLEIL qui a attaché le grelot dans cette affaire, incrédule devant les chiffres de l'organisme gouvernemental faisant état d'une baisse de 11,4 % du lectorat des quotidiens chez les Québécois de langue française. Ceux qui ne lisent aucun quotidien, affirmait le BSQ, étaient passés de 32,9 % en 1991 à 44,3 % en 1992. Le journal ne pouvait en croire ses yeux puisque, selon les sondages NadBank, les quotidiens de la Vieille Capitale ont été lus par 32 100 personnes de plus l'an dernier par rapport à l'année précédente.

Comme rien ne permet de conclure que la situation diffère vraiment ailleurs au Québec, LE SOLEIL ne pouvait souscrire aux conclusions du Bureau de la statistique. Aussi, a-t-il réclamé une révision de l'étude dont les chiffres avaient trouvé écho dans tous les grands quotidiens du Québec. Résultat : le BSQ fait amende honorable. Non seulement le lectorat des quotidiens francophones du Québec n'est pas en chute libre, reconnaît-il, mais encore il a connu une légère hausse. En effet,

le nombre de francophones qui ne lisaient aucun quotidien en 1991 est tombé de 32,9 % à 32,5 %. Dans un communiqué publié hier, le Bureau de la statistique impute cette erreur à une déficience survenue durant le traitement informatique des données.

« On a fait l'erreur. On l'assume. On ne 'beurre' personne », a déclaré au SOLEIL le directeur des statistiques sur les industries, Serge Bernier. « Cela vient sans doute d'un trop plein de mémoire dans l'ordinateur du ministère des Affaires culturelles qui a traité l'information. Les compilations se sont mises à déconner. »

Mystère

M. Éric Martin, responsable des projets chez StatMedia, précise que l'entreprise montréalaise a fait l'étude pour le BSQ, le ministère des Affaires culturelles et celui des Communications. StatMedia n'a toutefois pas analysé les données recueillies pour les trois ministères auprès de 3000 répondants. Elle a remis à chacun une disquette complète du fichier, ce qui permettait à ses clients d'effectuer différents croisements statistiques et d'obtenir les chiffres

désirés. Les disquettes, note M. Martin, contiennent une centaine de descripteurs socio-démographiques tels le sexe, l'âge, les revenus, le statut de propriétaire ou de locataire, etc. Où y a-t-il eu dérapage ? Mys-

tere. « Il y a une chance sur un million de trouver l'erreur. Il est fort probable qu'elle se soit produite au moment du traitement de l'information, mais il peut tout aussi bien s'agir de l'utilisation d'une mauvaise touche ou d'une

erreur dans le croisement, la manipulation ou l'interprétation des chiffres. Tout ce que je sais, c'est que le chiffre publié par le Bureau de la statistique n'est pas exact en fonction des données que nous avons remises à l'organisme et

aux deux autres ministères », dit M. Martin. En reconnaissant son erreur, hier, le Bureau de la statistique du Québec lave la réputation de StatMedia, au grand soulagement de ce dernier.

Il a négligé de signaler un accident maritime qui a tourné au drame

Un répartiteur du service de police de Sept-Îles suspendu pour une semaine

SEPT-ÎLES — Un répartiteur à l'emploi de la police municipale de Sept-Îles depuis 17 ans est suspendu sans solde durant une semaine pour manquement à sa tâche. La décision de la municipalité survient après une enquête interne du service de police entreprise à la suite d'un accident de catamaran ayant entraîné la mort d'un jeune homme de 24 ans.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Le 6 juin, deux personnes téléphonèrent à la police municipale de Sept-Îles, à 9 h 41 et à 9 h 44, pour signaler au répartiteur que des plaisanciers semblent éprouver des problèmes en mer devant Plage Monaghan. Il ne note pas les coordonnées des citoyens et ne mentionne pas l'appel au responsable de l'équipe en devoir. Ce n'est que 20 minutes plus

tard, soit à 10 h 01, lors d'un troisième appel signalant deux catamarans en difficultés que le répartiteur informe finalement son sergent, mais en lui donnant très peu d'informations. Toute cette histoire se solde par la noyade de Daniel Bélanger, 24 ans, de Sept-Îles.

Le directeur de la police, Julien Paulin, déplore l'attitude du répartiteur qu'il refuse d'identifier. « L'employé doit respecter les directives, c'est-à-dire répondre au téléphone et transmettre l'appel

aux patrouilleurs ou au sergent. Advenant une incertitude, le répartiteur doit immédiatement demander l'aide d'un officier. »

Les conclusions de l'enquête interne précisent également que le répartiteur a porté crédit au service de police et qu'il a répondu aux appels de façon désinvolte et non représentative d'un service de qualité.

À ceux qui doutent de la sévérité de la suspension, le conseiller municipal Ghislain Miousse réplique que les mesures disciplinaires imposées à l'employé civil, « sont là pour corriger une erreur.

« Personnellement, je crois que c'est assez sévère. Ce n'est pas nécessaire, selon moi, de dénigrer quelqu'un sur la place publique

suite à ce malheureux incident », conclut-il.

Les tragiques événements du 6 juin n'inciteront pas la municipalité de Sept-Îles à doter son service de police d'équipements maritimes pour se rendre sur le fleuve. « À Sept-Îles, explique le directeur Paulin, les intervenants qui peuvent répondre à ces urgences sont à proximité. Il s'agit simplement de réagir rapidement à l'appel. Une escouade maritime du service de police n'est pas nécessaire ». A titre d'exemple, le directeur de police mentionne un autre incident impliquant un catamaran, il y a deux semaines. Dès qu'un appel de citoyen a été reçu au poste de police, un bateau était chargé de secourir la personne qui éprouvait des problèmes.



Les amateurs de la rue (ci-dessus) ont eu la vedette encore une fois, hier, lors du Festival d'été de Québec. Les festivaliers ont néanmoins été très nombreux à se masser devant les grandes scènes, notamment au Pigeonnier (photo du haut).



Belle guitare, grand quatuor

La guitare ne se prête guère aux éclats. Pour bien l'apprécier, il faut faire un constant effort de concentration. Et il arrive que cet effort soit bien récompensé. Rémi Boucher en a fait la démonstration lundi.

une critique de BERTRAND GUAY
collaboration spéciale

Le jeune musicien d'origine abitibienne affiche une personnalité fort sympathique : il se présente avec simplicité, l'air décontracté, souriant, et s'adresse au public dans un langage franc et direct. Son maintien, quand il joue, est par ailleurs très sobre, bien qu'il fasse certaines mimiques assez expressives.

Son jeu est un peu à l'image de sa personne : simple et plutôt retenu. Mais cette réserve s'accompagne d'un très beau sens musical, et d'une tout aussi belle assurance. Rémi Boucher tire de magnifiques sonorités de son instrument, notamment dans le cas des harmoniques, très personnalisées. Le phrasé, par ailleurs, va droit au but, avec juste ce qu'il faut de rubato et de nuances.

Dans les *Collectici intim* de Vicente Ascencio, compositeur catalan ayant beaucoup écrit pour Segovia, Rémi Boucher s'est montré plus latin, et par conséquent un peu plus expansif. Excellente façon de terminer un concert réussi. En rappel, le jeune guitariste a interprété avec mordant l'*Etude no 7* de Villa-Lobos.

Le Quatuor Auryn

Le Festival d'été, cette année, est généreux en matière de quatuors à cordes : trois concerts, sur un total de neuf, y font appel.

Le Quatuor Auryn, qui vient d'Allemagne, a été formé en 1981. L'ensemble possède donc déjà une expérience appréciable. Et ça s'entend ! Le *Quatuor op. 71, no 2* de Haydn, avec lequel s'ouvrait le programme, a créé dès l'amorce, l'impression que quelque chose de bon allait avoir lieu. Les premières notes, veloutées et feutrées, ont débouché sur un *allegro* emporté et littéralement monté sur ressorts. Une belle sérénité et un lyrisme fait d'intériorité ont caractérisé le mouvement lent. Les deux derniers mouvements, d'une construction plutôt inusitée pour le finale, possédaient quant à eux de la fraîcheur et beaucoup de nerf.

Le Quatuor Auryn a également bien défendu le *Quatuor no 3* de Britten. Ouvrage aux mouvements contrastants et fortement individualisés (*Burlesque, Récitatif, Passacaille...*), il offre aux interprètes l'occasion de mettre leur imagination et leurs ressources techniques à profit. Les quatre instrumentistes l'ont compris et n'ont pas manqué leur coup ! Sous leurs solides archets, les sons s'envolaient et éclataient comme de véritables feux d'artifice.

Dans le *Quatuor op. 161* de Schubert, les mêmes musiciens ont donné la pleine mesure de leur art. L'oeuvre en est une de haute maturité qui transcende, se fait-on tenté de dire, les limites humaines pour atteindre au divin. On avait du moins cette impression en l'entendant avec la ferveur, la puissance et l'admirable cohérence du Quatuor Auryn. Schubert aurait, parions-le, pleuré d'émotion en l'entendant.

En rappel, nous avons eu droit au mouvement lent du *Quatuor op. 74 no 2* de Haydn. Ça change des habituels morceaux échevelés généralement servis en rappels. Et là encore, le miracle...

RÉMI BOUCHER, guitariste, présenté par le Festival d'été. Programme : Bach, *Adagio et fugue, BWV 1001*; Giuliani, *Rossiniane*; Regondi, *Introduction et caprice*; Granados, *Valse poétique*; Ascencio, *Collectici intim*. À la cathédrale de la Ste-Trinité, lundi. QUATUOR AURYN, présenté par le Festival d'été. Programme : *Quatuor op. 71 no 2* de Haydn ; *Quatuor no 3* de Britten ; *Quatuor op. 161* de Schubert. À la cathédrale de la Ste-Trinité, hier.

EATON

présente ...

«À la recherche du sommeil perdu»



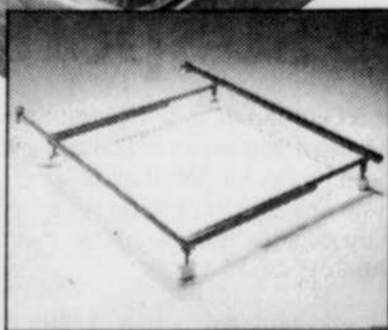
Eaton fera la cueillette de votre vieux matelas !

Si votre vieil ensemble matelas-sommier donne de sérieux signes de fatigue, c'est que le temps est venu de faire place à du nouveau ! Votre matelas ainsi que le sommier devraient être remplacés à tous les 8 à 10 ans. Moyennant de légers frais, Eaton fera la cueillette de votre vieil ensemble matelas-sommier. Tous les détails à votre magasin Eaton.

Plus que 5 jours !

Jusqu'au 18 juillet, vous pouvez rencontrer des représentants de fabricants de renom.

Rayon des matelas, 271.



Ensembles matelas-sommier Perfect Sleeper «Célébration canadienne» de Serta avec PRIME DOUBLE!

Une place, l'ens. 2 pièces

479⁰⁰

Deux places, l'ens. 2 pièces **579.00**

Grand, l'ens. 2 pièces **679.00**

Très grand, l'ens. 3 pièces **919.00**

PRIME DOUBLE!

À l'achat d'un ensemble matelas-sommier Perfect Sleeper «Célébration canadienne» de Serta, vous obtiendrez, sans frais supplémentaires, un ensemble de draps ET un cadre de lit Serta. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 18 juillet 1993.

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON

Utilisez la carte Eaton et obtenez la livraison gratuite avec achats totalisant 200.00 ou plus (à l'intérieur de notre circuit de livraison). Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1993.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

À la place d'Youville après dix ans d'absence Garolou acclamé comme autrefois

Les Québécois ont la mémoire longue. Hier soir, à la place d'Youville, ils ont accueilli le groupe Garolou, absent de la scène artistique depuis 10 ans, comme si une de ses chansons était en tête du palmarès.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Mieux encore, les spectateurs pouvaient, après 10 ans, chanter les paroles de vieux succès comme *Victoria* et *Germaine*.

Garolou est un groupe qui a adapté au son rock des vieilles chansons de folklore. Très populaires dans les années 70, le groupe a gagné un Félix en 1979 pour le meilleur enregistrement folklorique de l'année, et un autre l'année suivante pour leur troisième album, *Romancero*.

Hier soir, les gars de Garolou ont repris leur vie artistique, comme ils l'avaient laissée en 1983. Ils ont interprété les meilleurs succès de leurs quatre albums, comme *Marriage anglais*, *La belle Française*, *La belle hirondelle*, avec des arrangements semblables à ceux de 1983, année de leur tournée d'adieu.

Le cheveu grisonnant, un peu bedonnant peut-être, les membres de Garolou sont très détendus sur scène. Le batteur, Michel Deguise, est aux anges, le sourire fendu jusqu'aux oreilles. Michel Lalonde, le leader du groupe, dans une forme splendide, se déplace sur la scène, encourage les spectateurs à taper dans les mains. Bref, le groupe donne l'impression d'être bien dans sa peau.

« Chacun de notre côté, nous avons muri. Contrairement à il y a 10 ans, nous ne sommes pas stressés. Nous sommes sur la scène pour notre plaisir, pour l'amour de chanter », raconte Michel Lalonde, en entrevue, quelques heures avant le spectacle.

Leur bonheur d'être sur scène déteint sur les spectateurs. Ils sifflent, battent des mains, en redemandent. *La danse de la limonade* donne des fourmis dans les jambes. On se lève... et s'il y avait de la place, ma foi, on aurait dansé un set carré.

Hier, le groupe Garolou en était à sa 5e performance de l'été, depuis 1983, après Rouyn-Noranda, Ottawa, Buckingham. Partout l'accueil est chaleureux. Michel Lalonde et ses 'chums' n'en reviennent pas. « Nous, on croyait que seulement les « mon'oncs » viendraient nous entendre. Mais non, y'a même des adolescents de 17-18 ans. Ça nous étonne ». En effet, dans la foule de la place d'Youville, hier, il y avait beaucoup de jeunes... et qui connaissent, comme leurs aînés, les paroles de certaines pièces.

« On tombe dans une bonne période. Le folklore revient dans l'air. Garolou s'inscrit dans ce phénomène », explique Michel Lalonde.

Après avoir longuement hésité, Garolou a finalement décidé de reprendre le travail artistique, cet été seulement... Enfin, on verra ! « On a eu une demande spéciale : le 20e anniversaire du Festival de Sudbury. On n'a pu résister », explique Michel Lalonde.

Chacun de leur côté, les cinq membres de Garolou avaient la

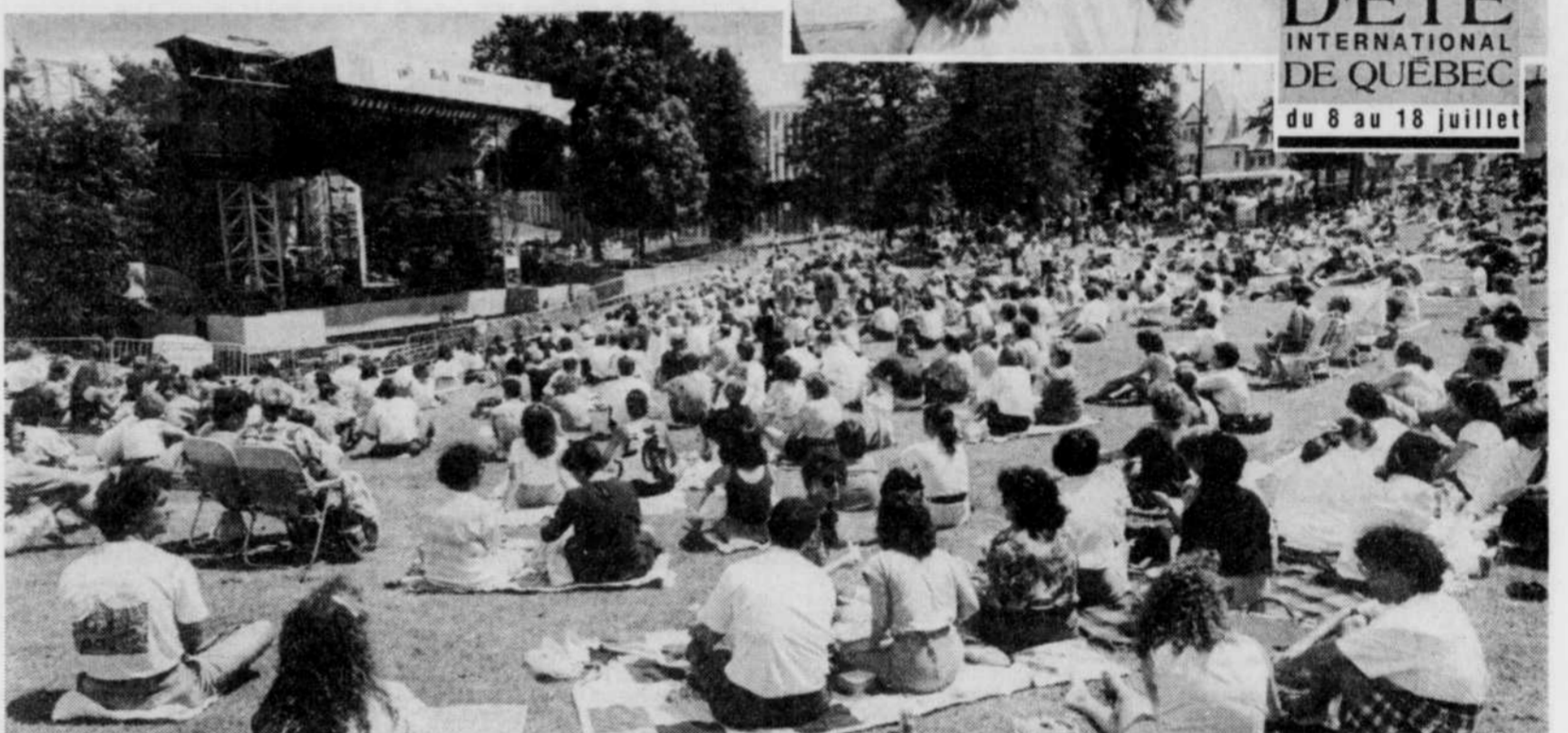


Le groupe Garolou

nostalgie de la scène. « On s'est rendu compte qu'on avait rien oublié », dit Michel Lalonde. Alors les cinq se sont remis à travailler pour monter le spectacle.

Et surprise, les propositions pour faire un nouveau disque fusent. « On ne sait plus quoi faire. Nous sommes dans un dilemme. » C'est que chacun a ses obligations, maintenant. Michel est réalisateur pour Radio-Canada à Régina, son frère Marc est propriétaire d'un bar-restaurant à Cornwall, Réginald Guay enseigne dans un collège de Régina. Les deux autres (Michel Deguise et Gaston Gagnon) ont toujours continué de faire de la musique.

Le beau temps revenu, les festivaliers ont de nouveau envahi le Pigeonnier à midi. Ils étaient plusieurs centaines à se faire brasser les oreilles au son rock du groupe ontarien Brasse-Camarade, hier midi. Tout comme les ZED, un groupe rock de la Saskatchewan qui a présenté son spectacle dimanche, Brasse-Camarade chante surtout en français. Ce qui est tout à leur honneur de minorité francophone hors-Québec. Mais ils auraient intérêt à améliorer leur diction. *La fille d'en face* devient tout à coup moins romantique quand on la décrit comme une



Les festivaliers ont profité du soleil tout en écoutant le groupe rock Brasse-Camarade, au Pigeonnier, hier midi, tandis que la troupe Opéra Fou (photo en haut), se produisait à l'hôtel de ville.

« étrange » qui garde tout son « mystère ». Reste que le groupe a été fort applaudi.



FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC du 8 au 18 juillet

ORCHESTRE MONDIAL DES JEUNESSES MUSICALES

Dirigé par : Agnès Grossmann
Soliste : Richard Raymond, pianiste

105 MUSIENS, 40 PAYS
UNE SEULE LANGUE : LA MUSIQUE

THÉÂTRE CAPITOLE

Judi, 22 juillet à 20h
Théâtre Capotole
Suite no 7 Peer Gynt, Grieg
Concerto pour piano, Grieg
Symphonie n° 9 «Nouveau monde»
Dvorak

CLUB VOYAGES
SDERS
Gouvernement du Québec
Ministère de la culture du Québec

CINÉMAS ET CINÉ-PARCS CINÉPLEX ODÉON
MARDIS À PRIX RÉDUIT
MERCREDIS À PRIX RÉDUIT
DANS TOUS LES CINÉ-PARCS

DU 9 AU 15 JUILLET 1993

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital 126 min.
Ven. sam. dim. lun. merc. et jeu. 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45
Mardi: 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45 - 00:10
COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
SUPER MARIO (v. française) (G) 101 min.
14:00 - 17:00
IN THE LINE OF FIRE (v. o. anglaise) 127 min.
13:30 - 16:30 - 19:20 - 21:55
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
LE GENDRE (G) 92 min.
13:45 - 16:10 - 19:00 - 21:00
FALAISE DE LA MORT (13+) 112 min.
13:50 - 16:15 - 19:15 - 21:35
DENIS LA PETITE PESTE (G) 92 min.
13:30 - 15:40 - 19:10 - 21:15
LE DERNIER DES HÉROS (13+) 130 min.
14:00 - 16:45 - 19:25 - 22:00
LA MAGIE DU DESTIN (G) 105 min.
13:35 - 16:30 - 19:05 - 21:25
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

CINÉMA LIDO
Promenade Lévis-Lauzon 837-0234

LE DERNIER DES HÉROS (13+) 13:00 - 18:45 - 21:15
DENIS LA PETITE PESTE (G) 13:00 - 19:00 - 21:15
DANGER PLEINE LUNE (G) 13:00 - 19:00 - 21:15
L'AVOCAT DU DIABLE (13+) 19:00 - 21:15
LE GENDRE (G) 13:00 - 19:00 - 21:15
JURASSIC PARK (v. française) (G) 13:00 - 18:45 - 21:15
COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

CINÉMA DE PARIS
Place d'Youville 694-0891

UN SEUL PRIX POUR TOUL
TOUTS TAGES INCLUS

1.00\$ 2.00\$ 3.00\$

UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
JURASSIC PARK
EN VERSION FRANÇAISE

Solde jusqu'à 50% sur toute la marchandise de saison.

Sont exclus les uniformes scolaires, les maillots de bain, les accessoires pour bébés, les bas, les-collants et les sous-vêtements.

concept mode
clément
0 - 20 ans
626-0006
Québec Saint-Georges Chicoutimi Rivière-du-Loup
Montreal Sherbrooke Trois-Rivières Arthabaska Drummondville

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

VOLET CLASSIQUE Une présentation IBM et Desjardins

CE SOIR
CONCERT DE GALA IBM
Les Quatre Saisons de Vivaldi
Europa Galante sous la direction de Fabio Biondi (Italie)
Salle Louis-Frédette, une co-présentation du Grand Théâtre de Québec, à 20 h 30
25,50 \$ (frais de service en sus)

LUNDI 19 JUILLET
Hesperion XX
Jordi Savall (Espagne)
Église Saint-Dominique, à 20 h 30
25,50 \$ (frais de service en sus)

Programme complet gratuit dans les supermarchés Provigo participants avec tout achat de 25 \$ et plus.
En vente dans les tabagies et dépanneurs au coût de 2,50 \$.

LESOLEIL
IL BRÛLE POUR TOUT LE MONDE!

Desjardins

INFO FESTIVAL Bell (418) 692-5200

643-8131
Billetech

IBM

CINÉMA MIDI-MINUIT
252, ST-JOSEPH, 522-2828
SIX NON STOP
DES 10H A.M. SPECTACLE CONTINUËL
2 NOUVEAUX FILMS CHAQUE SEMAINE
ARDENTE SODO À GOGO
NOUVELLE PROGRAMMATION TOUS LES MERCREDIS
OUVERT 7 JOURS SUR 7
À DES PRIX IMBATTABLES

FAMOUS PLAYERS
GALERIES DE LA CAPITALE
628-2455
5401 Boul. des Galeries

THE FIRM (V.O.A.) (G) Dolby
2:35-5:30-8:30

IL ÉTAIT UNE FOIS... (G) Dolby
11:35-1:05

PEU IMPORTE L'AMOUR (13+)
12:00-2:20-4:40-7:15-9:45

DENIS LA PETITE PESTE (G) Dolby
11:35-1:25-3:20-5:15-7:10-9:20

LA MAGIE DU DESTIN (G) Dolby
12:30-2:45-5:00-7:20-9:40

BLANCHE NEIGE (G) Dolby
11:40-1:25-3:15-5:15-7:05

L'AVOCAT DU DIABLE (13+) Dolby
9:35

LE GENDRE (G) Dolby
11:40-1:35-3:30-5:30-7:30-9:40

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

JURASSIC PARK (V.F.) (G) Dolby
1:20-4:00-6:40-9:10

THE FIRM (V.O.A.) (G)
12:45-3:45-6:45-9:50

LE DERNIER DES HÉROS (13+)
1:00-3:50-6:40-9:30

★ DOLBY DIGITAL

CHIK 98,9
et
LE SOLEIL
présentent

MUSIQUE DE VACANCES EN CARICATURE

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL,
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,
Québec, G1K7J6.
Fax: 647-3374
Tél: 647-3489

Cinéma

★ La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
★ Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
★ Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINEPLEX CHAREST (529-9745). Parc jurassique (3) 13h, 16h, 19h, 21h45. G. Super Mario (5) v.f. 14h, 17h, G. Last Action Hero (4) v.o. 19h25, 22h. In the line of Fire (1) 13h30, 16h30, 19h20, 21h55. 13 ans. Le gendre (1) 13h45, 16h10, 19h, 21h. G. Falaise de la mort (5) v.f. de Cliffhanger. 13h50, 16h15, 19h15, 21h35. 16 ans. Denis la petite peste (4) 13h30, 15h40, 19h10, 21h15. G. Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. 14h, 16h45, 19h25, 22h. 13 ans. La magie du destin (4) 13h35, 16h30, 19h05, 21h25. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 5 \$ avant 18 en semaine. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CINÉ PARC REAUFORT (667-5362) La projection débute au crépuscule par le film principal. Écran 1: Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. Et le jour de la marmotte (1) 13 ans. Écran 2: Denis la petite peste (4) et Le garde du corps (5) 13 ans. Écran 3: Parc jurassique (3) et Dragon (4) 13 ans. Prix d'entrée: 4 \$.

CINÉ PARC COLLINE. (831-0778) 19h45. Écran 1: Parc jurassique (3) et Dragon (4) 13 ans. Écran 2: Le gendre (1) et Adultes consentants (4) v.f. de Consenting Adults. 13 ans. Prix d'entrée: 4 \$.

CLAP (650-CLAP) ★ Tango (4) 13h15, 17h15, 21h15. ★ L'Amour en trop (1) 13h30, 19h40. ★ Ma saison préférée (1) 14h, 16h30, 19h, 21h30. ★ La crise (4) 15h15, 19h15. ★ Automne-Octobre à Alger (1) 15h30, 21h40. Les Amoureux (1) 17h30. Prix d'entrée: 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 60 ans; 5 \$ pour les Super-Primeurs.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455). Salle 1: Il était une fois la forêt (4) Tous les jours 11h35, 13h05. G. The Firm (1) v.o. Tous les jours 14h35, 17h30, 20h30. G. Salle 2: Peu importe l'amour (1) Tous les jours 12h, 14h20, 16h40, 19h15, 21h45. 13 ans. Salle 3: Denis la petite peste (4) Tous les jours 11h35, 13h25, 15h20, 17h15, 19h10, 21h20. G. Salle 4: La magie du destin (4) Tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h35. G. Salle 5: Blanche Neige et les sept nains (3) 11h40, 13h25, 15h15, 17h15, 19h05. G. L'avocat du diable (5) Tous les jours 21h35. 13 ans. Salle 6: Le gendre (1) Tous les jours 11h40, 13h35, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40. G. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Salle 1: Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. 13h, 16h45, 21h15. 13 ans. Salle 2: Denis la petite peste (4) Tous les jours 13h, 19h, 21h15. G. Salle 3: Danger pleine lune (4) Tous les jours 13h. L'avocat du diable (5) Tous les jours 15h, 21h15. 13 ans. Salle 4: Le gendre (1) Tous les jours 13h, 19h, 21h15. G. Salle 5: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h, 18h45, 21h15. G. Prix d'entrée: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins sauf pour les films cotés 13 ans+ et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos XXX. Ardenne Marianne (-) 10h15, 12h55, 15h40, 18h25, 21h10. Sodo à gogo (-) 11h45, 14h30, 17h10, 19h55. 18 ans. Prix d'entrée: 7 \$.

PARIS (694-0891). Sommersby (4) 19h. 16 ans. Indochine (4) 20h15. G. Le coup de foudre (6) 19h15. 13 ans. Les nuits fauves (3) 21h15. 16 ans. Dracula (3) v.f. de Bram Stoker's Dracula. 21h30. 16 ans. Prix d'entrée: 2 \$.

SAINTE-FOY (656-0592) Salle 1: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h20, 16h, 18h40, 21h10. G. Salle 2: The Firm (1) v.o. 12h45, 15h45, 18h45, 21h50. G. Salle 3: Le dernier des héros (4) v.f. de Last Action Hero. Tous les jours 13h, 15h50, 18h40, 21h30. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉMA DU MERCREDI DU MUSÉE DE LA CIVILISATION. 19h: *Jusqu'au bout du monde.* Auditorium 1.

CINÉMUSÉE. 14h: *Les peintres dans la ville.* Auditorium du Musée du Québec. Entrée libre avec le billet d'entrée du Musée.

VIDÉOTHÉÂTRES. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h: Le règne du jour.
- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens.: 624-7742. 14h: *Capitaine Crochet.*

Théâtre

PREMIÈRES DE CLASSE. de Casey Kurti. Avec Sylvie Cantin, Johanne Émond, Dominique Quessel et Marie-France Marcotte. *Quatre jeunes femmes se rappellent leurs bons et mauvais moments passés à l'école catholique qu'elles ont fréquentées.* Mar. au ven. 20 h 30, le samedi 19 h et 22 h. Théâtre Paul-Hébert, 1451, chemin Royal, Saint-Jovite d'Orléans. Rens.: 829-2202. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les vendredis et samedis.

LES PAPILLONS DE NUIT. de Michel Marc Bouchard. Avec Denise Gagnon, Antoine Laprise, Karl Foirier-Petersen, Normand Poirier et Michèle Sirois. *Une mère et sa fille, victimes d'un malentendu, doivent partager leurs vacances avec un jeune entomologiste à la recherche d'un très rare papillon de nuit.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île, 342, du Calendrier, St-Pierre, Île d'Orléans. Rens.: 977-5384. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

UN SUR SIX. de Sam Bobrick et Ron Clark. Avec Gil Champagne, Jean-François Gaudet, Jean-Jacqui Boutet, Marie-Josée Bastien et Renée Hudon. *Un homme que sa femme vient de quitter trouve refuge chez son fils mais découvre avec désespoir que ce dernier est homosexuel.* Mer. au ven. 20 h 30; sam. 18 h et 21 h. Théâtre d'été de Stoneham, 1420, avenue du Hibou, Stoneham. Rens.: 848-2411. Prix d'entrée: 20 \$.

MAIS QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE AVEC, de Bertrand B. Leblanc. Avec Jean-Guy, Denise Dubois, Pierre-Yves Charbonneau. *Un couple de « babyboomers » est aux prises avec un fils qui non seulement vit à leur croche mais qui veut en plus abandonner ses études.* Mer. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île, 342, du Calendrier, St-Pierre, Île d'Orléans. Rens.: 977-5384. Billets: 21 \$; sam. 23 \$.

ROMÉO, JULIETTE, WILLIAM ET MOÏ Par le Théâtre Le Syndrome. Jeu. au Sam. 20h. Chapelle de la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Prix d'entrée: 10\$. Rens.: 845-3035.

MAL DE MÈRES. de Chantal Cadieux. Avec Nicole Leblanc, Yvon Bilodeau, Antoine Durand, Isabelle Miquelon, Christine Séguin. *Trois femmes sont tiraillées entre les joies et les frustrations de la maternité.* Mar. au ven. 20 h 30. Samedi 19 h et 22 h. Théâtre Beaumont-St-Michel, 51, Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Rens.: 884-3344. Billets: 24 \$.

IL Y A DES FANTÔMES AU CAPITOLE. Avec the Famous People Players. Spectacle de marionnettes géantes évoluant sous des lampes projetant des lumières ultra-violettes (blacklight). Mar. au dim. 14 h (spectacle court: 10 \$; 6 \$ pour les enfants) et 20 h 30 (représentation intégrale: 19,50 \$; 13,50 \$ pour enfants). Capitole. Rens.: 694-4444.

LES FOURBERIES DE SCAPIN. de Molière. Avec Jacques Leblanc, Marie Dumais, Jack Robitaille, Lorraine Côté, Roland Lepage, Serge Denoncourt, Pierre-Yves Lemieux, Sébastien Hurtubise, Odette Lampron, Patri Saucier. Une production du Trident. Mar. au Sam. 20 h. Théâtre du Bois de Coulange, 1215, ch. St-Louis, Parc du Bois de Coulange, Sillery. 576 places. Prix d'entrée: 23\$, 21\$, 19\$. Réservations: (418) 681-0088.

JE N'AIME QUE TOI. de Renée Taylor et Joseph Bologna. Adaptation de Louise Latraverse. Avec Josée Deschênes et Tony Conté. *Sophie n'a ni travail, ni chum. Tony a trop de travail et ce qu'il souhaite le moins, c'est bien s'embarquer dans une histoire d'amour.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre La Fenière, 1500, rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

SUR LES PAS DE SESSI. de Yves Cantin. Avec Kristine Molnar, violoniste; Nicole Delisle, pianiste; Nathalie Magnan, soprano; Josiane Boly, mezzo; Gaetan Labbé, baryton; Yves Cantin, ténor et Denis Petermann, comédien. *L'Impératrice Sissi et son époux, l'empereur François-Joseph se racontent.* Mer. au sam. 20 h. Théâtre lyrique du Nord, Salle du centre de ski Le Relais à Lac-Beauport. Rens.: 849-7123. Billets: 22 \$.

LES GRANDES CHALEURS. de Michel Marc Bouchard. Avec Meryelle Kirouac, Carol Cassat, Jacques-Henri Gagnon, Simone Chartrand et Réjean Vallée. *Amoureuse d'un jeune délinquant, une femme dans la cinquantaine crée toutes sortes de quiproquos en tentant de cacher son aventure.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40, av. du Lac. Rens.: 848-1818. Billets: 23 \$, 21 \$ en semaine.

★ NOTE: Une liste détaillée des théâtres d'été dans les régions est publiée dans l'édition du dimanche. ★★

MUSIQUE

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOMAINE FORGET. 20h30: David Tannenbaum, guitare. Prix d'entrée: 17\$. Domaine Forget, Saint-Irénée de Charlevoix.

CONCERT AU KIOSQUE EDWIN-BÉLANGER. 12h15 et 14h30: Animation théâtrale. 19h: *Bal musette « Hommage aux Français.* Sur les Plaines d'Abraham.

ENSEMBLE DE CUIVRES DE L'OSQ. 14h et 19h: Centre Ferland, 1600, 8e Avenue. Entrée libre.

MERCREDI EN MUSIQUE À LA VILLA BAGATTE. Ce soir 19h30: *Hermel Bruneau,* clavichiste. Au 1563, chemin Saint-Louis. Entrée libre.

Spectacles

SPECTACLE DE L'ÉTÉ AU PARC DE LA CHUTE MONTMORENCY. 13h30 et 15h: *Compagnie Françoise de la Marine.*

CE SOIR, JE DANSE EN FRANÇAIS. Ce soir 21h: Alex Schier. Beauport.

MERCREDI EN CHANSONS À LA MAISON HAMEL-BRUNEAU. Midi. Bernard Chimon, Chansons pour accordéon. 2608, chemin Saint-Louis.

RAYNALD DROUIN ALIAS ALI M. dans *Chansons qu'on danse.* Avec 8 musiciens-chanteurs et chanteuses originaires du Québec, du Chili, du Sénégal et du Salvador. 21h15. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain. Prix d'entrée: 6\$. Rens.: 692-2631.

FEUX SACRÉS, spectacle multimédia faisant revivre 5 siècles d'histoire. De Michel Lemieux et Victor Pilon. Basilique Notre-Dame-de-Québec, 20, rue Buade. Tous les jours 18h30, 19h45, 21h. Prix d'entrée: 5\$, 4\$ aînés et groupe; 3\$ pour les 12-17 ans; gratuit pour les moins de 12 ans.

QUÉBEC EXPÉRIENCE. Spectacle multimédia 3D au cœur de l'histoire de Québec. Spectacles continus: 9h, 10h30, 12h, 13h30, 15h, 16h30, 18h, 19h30 et 21h. Prix d'entrée: 6\$, 4\$ âge d'or et étud; gratuit pour les moins de 6 ans. Fournades du Vieux Québec, 8, rue du Trésor. Rens.: 694-4000.

QUÉBEC ET LES GRANDS EXPLORATEURS. Spectacle son et lumière sur l'histoire des explorations européennes en Amérique et la fondation de la ville de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Explore, 63, rue Dalhousie. Prix d'entrée: 4,25\$; 2,75\$ âge d'or et étud; gratuit pour les moins de 6 ans. Rens.: 692-2063.

LES SIX SIÈGES DE QUÉBEC. Spectacle Son et lumière sur diorama reconstituant les batailles pour la prise de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Musée du Fort, 10, rue Saint-Anne. Prix d'entrée: 4,25\$; 2,75\$ âge d'or et étud; gratuit pour les moins de 6 ans. Rens.: 692-2175.

Bar/restaurants:
- Carole Légaré, voix; Anne Bilodeau, violon.
- Marc D'Anjou, clavier et Jean-Michel Borgeat, guitare. Spectacle de chansons françaises.



Le groupe Me, Mom & Morgentalier en vedette ce soir au Pigeonnier, invité du Festival d'été.

Ce soir 20h. Restaurant La Grolla, 815, côte d'Abraham. Rens.: 529-8107.
- Le groupe de Carlos Lopes, jazz standard. Dim. au mer 21h30. Café-bar l'Empire, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.
- Christian Morisset. Resto-Bistro St-James, Manoir Victoria, 44, côte du Palais.
- Betty Boob de France. 23h. Gratuit. Bar l'Intro, rue de la Couronne.
- Pierre Simard, chansonnier. Lun. au mer. 22h. Café bar O'chemiak, 634, Grande-Allée Est. Entrée libre.
- France Labonté, pour les 6 à 9 du mer. au ven. 18h. Bar Après Cinq, Baron Rouge, 350, boul. Sainte-Anne, Beauport.
- Les Mercredis fous, fous avec Claude Mailoux et la participation de Pierre Royer. 19h30. Brasserie, 3333, boul. du Carrefour, Beauport.
- Les Mercredis rétro avec Johnny Farago. 21h. Restaurant l'Abat-Jour, Carrefour Les Saules.

Événements spéciaux

RENDEZ-VOUS CULTURELS 1993. 20h30: *Trombone Summit,* concert de jazz. Agora du parc Jean-Roger Durand, boul. des étudiants. ★ Apporter chaise et couverture. Entrée libre. ★ En cas de pluie, au pavillon des Sports, 86, boul. des Étudiants.

Causerie animée au Parc de la Jacques-Cartier. Après une journée dans le parc, causerie animée de dispositives, films, musique et sketches. Ce soir 20h30: L'ORIGINAL. Sujet: Pa-

nache et gros sabot. Animation: Lyne Morency. Amphithéâtre du Centre d'accueil.

Prenez le large avec le M/V Louis Jolliet qui propose toute une panoplie de croisières. Il y a d'abord les croisières guidées tous les jours. Les croisières dans en ligne avec des professeurs de la région de Québec et des environs. Rens.: 692-2634 ou 1-800-463-5310.

Le Tour de l'été en 80 jours au Musée de la Civilisation. Aug. 11h: le Forum de la chanson francophone du Festival d'été International de Québec. Auditorium I. Jusqu'au 18 juillet: Semaine des Caraïbes. Ce soir 19h: Cinéma du mercredi *Jusqu'au bout du monde.* Auditorium 1. Aussi à Place Royale: Aug. 13h et 15h30: *Oyez, Oyez: Place aux marchands d'âges* avec la troupe d'Odélie. ★ En cas de pluie: dans l'Auditorium 1.

Party mi-saison du secteur aquatique du Service des loisirs, des parcs et de la culture de la Ville de Saint-Nicolas, ce soir 18h à 23h, aux Mercredis Juste pour le Fun de CHIK animé par Mario Grenier. Côté: 2.50\$. Parc Soleil, 897, du Rocher. ★ En cas de pluie, remis au lendemain.

Grand bal musette du 14 juillet organisé par la Société Française de Québec. Avec le trio musette de Bernard Cimon. 20h30. Salle Lucien Borne, 100, chemin Saint-Poy. Prix d'entrée: 5\$; gratuit pour les membres.

Enregistrement de l'émission 5 1/2. Possibilité d'assister à l'enregistrement en réservant à l'avance auprès de Gaby ou Valérie au 694-1498.

Les Échos de la vie artistique

Remboursement pour Snow

Les personnes qui détenaient des billets pour le spectacle de Snow, qui devait avoir lieu hier (mardi) et qui a été annulé au tout dernier moment, peuvent se faire rembourser dès maintenant en se présentant au guichet de la salle Albert-Rousseau. Selon le présentateur de ce spectacle, les sept musiciens prévus par le contrat allaient être remplacés par un disc-jockey et des bandes sonores; de là l'annulation.

Film canadien primé à Moscou

Le prix du meilleur scénario au Festival de Moscou, lequel se terminait ces jours-ci dans la capitale de la Russie, a été attribué au film « Les Pots cassés », produit et réalisé par François Bouvier. Gilles Desjardins est l'auteur de ce scénario; on lui doit également ceux de « Shabbat Shalom » et de « Ruse et vengeance ». « Les Pots cassés », qui n'a pas encore été projeté au Québec, met en vedette Marie Tifo, Gilbert Scotte, Marc Messier, Louise Deslières et Jean-Marc Parent.

Jean-Paul Légaré à La Malbaie

Le Fidéen Jean-Paul Légaré exposera ses toiles à La Malbaie, au Manoir Charlevoix, jusqu'à la fin de l'été. Né à Rimouski en 1923, cet arrière-petit-fils du peintre Joseph Légaré a oeuvré en journalisme avant de s'adonner intensivement à la peinture depuis 1980. Il a tenu jusqu'à maintenant une trentaine d'expositions, principalement à Québec, Chicoutimi, Rimouski et Trois-Rivières. Depuis toujours attiré par les paysages de Charlevoix, Jean-Paul Légaré a sélectionné des scènes de La Malbaie, des Hautes-Gorges, des chutes Fraser, de Saint-

Irénée, de Notre-Dame-des-Monts, des Éboulements et de Baie-Saint-Paul.

Affluence au cinéma...

Les salles de cinéma du Québec se portent mieux. En janvier, février et mars 1993, les salles de cinéma du Québec ont enregistré une assistance en hausse de 10,7 %, des recettes en hausse de 16,4 % et des projections en hausse de 4,6 %, comparativement à la même période en 1992, selon un texte de la Presse canadienne. Pour le premier trimestre de 1993, l'assistance a été de 3 778 200 spectateurs, comparativement à 3 412 700 pour la même période en 1992, selon « Projections cinématographiques », une publication du Bureau de la statistique du Québec.

... et diminution sur les autres scènes, sauf au théâtre

En ce qui concerne les arts de la scène, les « Indicateurs d'activités culturelles au Québec » soulignent une baisse du nombre des spectateurs. Les compagnies des arts de la scène subventionnées ont en effet connu une diminution du nombre de leurs spectateurs de 1990 à 1991, ce nombre passant de 3 866 923 à 3 803 217. De 1990 à 1991, les compagnies théâtrales ont vu leur nombre de spectateurs augmenter de 2 162 722 à 2 549 894, tandis que les ensembles vocaux et instrumentaux passaient de 1 136 753 entrées en 1990 à 879 226 un an plus tard. Après avoir reçu 460 473 spectateurs en 1990, les compagnies de danse n'en ont vu que 291 043 en 1991, tandis que les compagnies d'opéra voyaient leurs entrées passer de 106 975 en 1990 à 83 054 l'année suivante.

Vous avez reconnu l'artiste caricaturé dans cette annonce? Si oui, écoutez CHIK FM 98,9 entre 6h et 20h, du lundi au vendredi; un de ses succès sera diffusé trois fois. Lorsque vous l'entendrez, composez le 670-9099; la première personne à rejoindre l'animateur gagne instantanément une paire de lunettes de soleil.

Reliez ces points pour divulguer à l'animateur l'action de cet artiste afin d'être éligible au tirage d'un voyage pour 2 personnes à Orlando en Floride, d'une valeur approximative de 1 500,00\$ comprenant l'avion, l'hôtel et l'automobile.

Bonnes Vacances!
Tirage d'un voyage tous les vendredis à 16h50.
Règlements disponibles à CHIK FM 98,9.

une collaboration de:
Vacances Canadiennes
UN VOYAGE EN VOYAGES
LUNETTERIE NEW LOOK
INTER VOYAGE
Delta/Orlando
PAYS & SERVICES

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

VOL DE NUIT Une présentation Molson Dry

<p>Marie-Laure Béraud (France) Bar Le D'Auteuil Le 14 juillet à 21 h Le 15 juillet à 23 h 10 \$ (frais de service en sus)</p>	<p>Cesaria Evora (Cap-Vert) Bar Le D'Auteuil Les 16 et 18 juillet à 21 h Le 17 juillet à 23 h 20 \$ (frais de service en sus)</p>	<p>Chucho Valdés (Cuba) Cathédrale Épiscopale de la Sainte-Trinité Le 16 juillet à 20 h 30 17,50 \$ (frais de service en sus)</p>	<p>Marc Ogeret (France) Bistro Le Tango Le 14 juillet à 23 h Les 15, 16, 17 et 18 juillet à 21 h 25 \$ Billets en vente au Bistro Le Tango</p>	<p>Hommage à Renée Martel (Québec) Théâtre Caplote Le 14 juillet à 20 h 30 10 \$ (frais de service en sus) Une collaboration de la télévision de Radio-Canada</p>	<p>Lévesque et Turcotte (Québec) Théâtre Caplote Les 15 et 16 juillet à 20 h 30 10 \$ (frais de service en sus) Une collaboration de la télévision de Radio-Canada</p>
--	--	--	---	--	---

Programme complet gratuit dans les supermarchés Provigo participants avec tout achat de 25 \$ et plus. En vente dans les tabagies et dépanneurs au coût de 2,50 \$.

643-8131 Billetterie

POSTE MAIL Bell LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE! INFO-FESTIVAL Bell (418) 692-5200

Exposition-vente des oeuvres de nos artisans, du 5 au 15 août

Plein Art déménage ses pénates à Place Carnaval

QUÉBEC — Plein Art, cette exposition-vente des oeuvres de nos artisans qui se tiendra du 5 au 15 août, déménage. Au lieu du Pigeonnier, c'est à Place Carnaval, tout près de la porte Saint-Louis, que seront dressées les tentes de ces créateurs.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont annoncé, hier, les dirigeants du Conseil des métiers d'art du Québec qui est l'organisateur de cette importante foire culturelle.

Ce changement offre deux avantages aux artisans. D'une part, le nouvel emplacement est situé au centre d'un triangle de points d'intérêt pour les visiteurs, soit le Château Frontenac, le Capitole et la Grande-Allée, ce qui devrait amener un flot important de

piétons. En second lieu, l'espace disponible est plus grand en face du Parlement en comparaison au Pigeonnier où les artisans se sentaient à l'étroit. Ainsi, on pourra accueillir de 10 à 15 artisans de plus que l'an passé.

Outre ce changement de lieu, la 13e reprise de Plein Art comporte d'autres nouveautés dont la présentation d'ateliers de formation en sculpture sur bois par l'école de formation de Saint-Jean-Port-Joli (6 et 7 août), en poterie par La maison du potier de Québec (8 et 9 août), sur les tex-

tiles par le Centre de formation textile de l'Est du Québec (10 et 11 août), sur la joaillerie par l'École de joaillerie de Québec (12 et 13 août) et sur l'ébénisterie par l'Institut québécois d'ébénisterie (14 et 15 août).

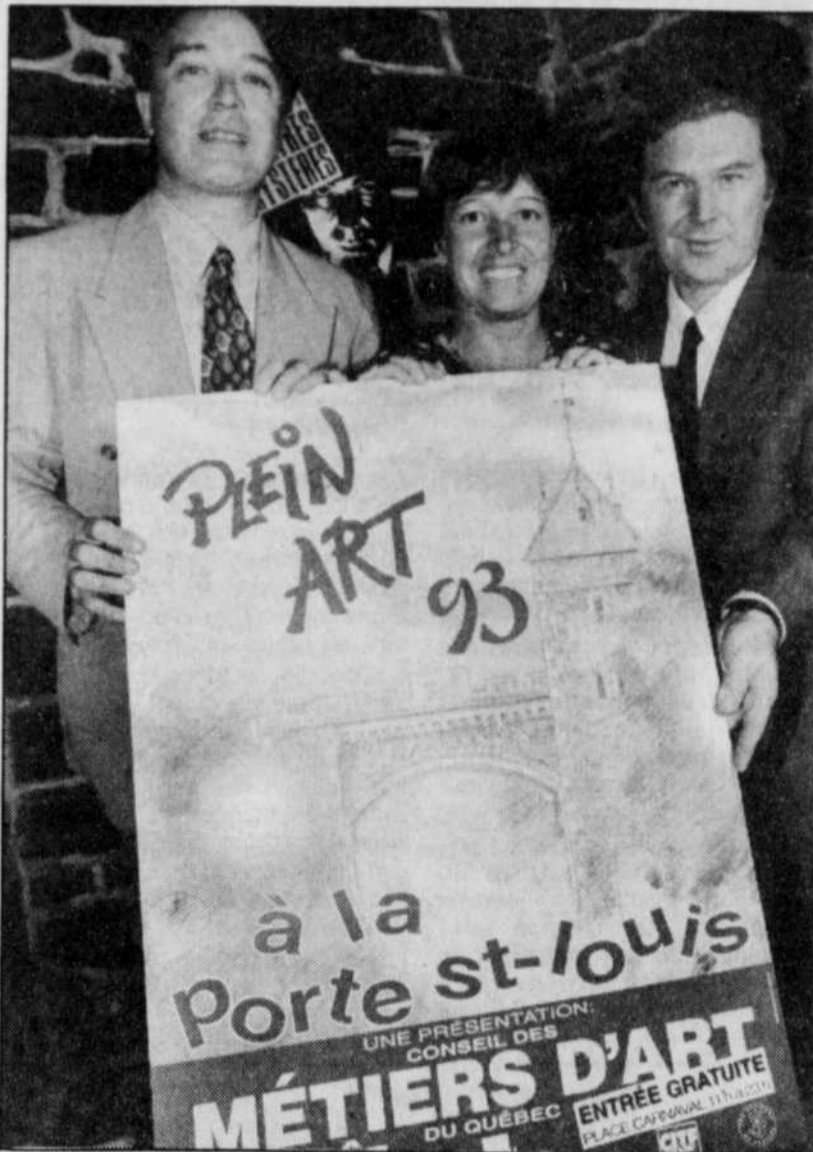
« Les gens pourront amener leurs bijoux et apprendre à les nettoyer, en faire des nouveaux avec l'aide d'artisans ou assister à la conception par ordinateur de produits textiles », a indiqué, le directeur général du Conseil des métiers d'art, M. Yvan Gauthier, qui est bien confiant de voir ces ateliers soulever de l'intérêt auprès des visiteurs.

Environ 110 artisans exposent leurs créations à Plein Art. Comme nouveautés, on pourra y

voir des vitraux, des tableaux fait d'aluminium brossé, des illustrations sur résine, des sceaux chinois, de la reliure d'art, mais à prix plus abordables et des bijoux de papier. Un artisan sur cinq en sera à une première expérience à Plein Art. Selon M. Gauthier, le prix de la majorité des articles vendus varie entre 15 et 50 \$.

Autre initiative nouvelle, un prix — le prix d'excellence Plein Art 1993 — sera remis à l'artisan dont la production aura été jugée la plus originale, novatrice et de qualité.

Au cours des dernières années, 140 000 personnes ont circulé, entre les exhibits des artisans. On prévoit la même affluence cette année.



M. Yvan Gauthier, directeur général du Conseil des métiers d'art du Québec, à gauche, en compagnie de Mme Madeleine Dupuis et de M. Patrick Cordier, également associés à l'organisation de Plein Art, présentent l'affiche de l'événement de cette année.

Soeur Annie Forest de la congrégation du Sacré-Coeur

Une artiste de 88 ans lance la cirogravure

MONCTON (PC) — Jusqu'au 6 août, l'artiste acadienne multidisciplinaire Soeur Annie Forest expose une cinquantaine de tableaux à l'hôtel de ville de Moncton.

Par le biais des doigts de fée de cette artiste, qui aura 88 ans le 22

juillet, l'imperceptibilité de la divinité prend forme dans la matière pour le commun des mortels.



Soeur Annie Forest présentant une de ses oeuvres lors du vernissage de l'exposition en cours à Moncton.

« Je vis avec le Seigneur. Je suis consacrée à Dieu et Jésus est mon époux. Je vis avec lui comme des jeunes mariés qui s'aiment. Je crois qu'il reproduit sa vie avec moi », a-t-elle déclaré, à son studio de la maison-mère de la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Moncton.

Pour donner cours à son imagination connectée avec l'au-delà, Soeur Annie Forest utilise surtout la peinture à l'huile, l'acrylique,

l'aquarelle, le pastel et la cirogravure.

La cirogravure, une technique qu'elle a développée elle-même, consiste à faire fondre de la cire de couleur sur une plaque de métal, à la façonner avec des instruments et à agrémenter les formes à l'aide de la peinture à l'huile.

Le tout est recouvert d'une couche de vernis.

Apparemment, aucun autre artiste du Nouveau-Brunswick ne s'adonne à cette technique.

Le festival international du DOMAINE FORGET

19 JUIN AU 22 AOÛT 1993

SAINT-IRÉNÉE, CHARLEVOIX

CONCERTS • EXPOSITIONS • BRUNCHES-MUSIQUE

MERCREDI 14 JUILLET 20 h 30 DAVID TANENBAUM, guitare PIAZZOLLA CURRIER WEISS HARRISON 17 \$	VENDREDI 16 JUILLET 20 h 30 L'ENSEMBLE SEQUENTIA BENJAMIN BAGBY, harpe médiévale BARBARA THORNTON, voix ELIZABETH GAVER, violon baroque Chants d'amour de l'époque médiévale 17 \$	SAMEDI 17 JUILLET 20 h 30 STÉPHANE LEMELIN, piano FAURÉ RAVEL SCHUBERT Soirée HYDRO-QUÉBEC 17 \$
---	--	--

BRUNCHES-MUSIQUE PROVIGO Dimanche 18 juillet
DENIS POLIQUIN et MARC BÉLANGER
Duo de guitares

INFORMATION ET RÉSERVATION : (418) 452-3535 OU
LE SOLEIL Billetech (418) 643-8131

LE THÉÂTRE PAUL-HÉBERT

À SAINT-JEAN, ÎLE D'ORLÉANS

Premières de classe

mardi au vendredi, 20 h 30 une comédie de Casey Kurti
samedi 19 h et 22 h traduction de Michel Tremblay
mise en scène de René Richard Cyr

À TOUS LES ANCIENS (BONS OU MOINS BONS) ÉLÈVES...

Apportez un bulletin (bon ou moins bon, peu importe!), un cahier d'école ou un méritas témoignant de vos succès (ou de vos efforts) et, sur présentation, on vous offrira le billet de théâtre au prix de 15 \$!

Offre valide jusqu'au 24 juillet. On croit les moins de 14 ans sur parole et on leur offre le billet à 11 \$ en semaine, 12 \$ le vendredi et le samedi.

Marie-France Marcotte Johanne Emond Sylvie Cantin Dominique Quesnel

RÉSERVATIONS : 829-2202 cjrpo1060
FORFAITS SOUPER-THÉÂTRE : 828-2275

LES SPECTACLES À LA PLACE DE VILLE DE SAINTE-FOY

Située au carrefour de la route de l'Église et du chemin des Quatre-Bourgeois. Une production du Service des loisirs.

PAUSE-MIDI DU MARDI

Démonstrations, concerts, spectacles et autres vous permettent de vous laisser surprendre, à l'heure du midi. En cas de pluie l'animation sera annulée.

CINÉ-JEUDI

Le 15 juillet: Le jour de la marmotte.

Animation à compter de 20 h. La projection débute à la noirceur. En cas de pluie, la projection aura lieu à l'école Ressources, 3200, rue D'Amours, à 20 h.

VENDREDI EN CONCERT

Le 16 juillet:
l'Orchestre symphonique de Québec

Animation à compter de 20 h. Le spectacle débute à la noirceur. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'église Saint-Denis, 1100, route de l'Église.

ENTRÉE GRATUITE

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL De Québec

IVe FORUM DE LA CHANSON FRANCOPHONE

JEUDI 15 JUILLET
Les mots qui dansent

De jeunes interprètes nous font découvrir ou redécouvrir de grandes chansons. D'autres, depuis des décennies, chantent les grands. Partout, on observe une nouvelle sensibilité aux mots. Assistons-nous au retour de la chanson à texte?

INVITÉS:
Marc Ogeret, chanteur. Marie-Laure Béraud, chanteuse; Hélène Pedneault, auteure; Yves Raymond, interprète.

Animatrice: Carole Vallières

MUSÉE DE LA CIVILISATION
de 11 h à 12 h

Ouvert au public
Le Forum sera diffusé sur les ondes de Télécomm 9, une exclusivité Vidéotron.

vidéotron PRIX DE LA CHANSON FRANCOPHONE FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC MUSÉE DE LA CIVILISATION

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL De Québec

Votez

Votez pour l'artiste francophone de votre choix pour le Prix Radio Rock Détente du spectacle le plus populaire et courez la chance de gagner une chaîne stéréo Nakamichi-Kef, une gracieuseté de Cora.

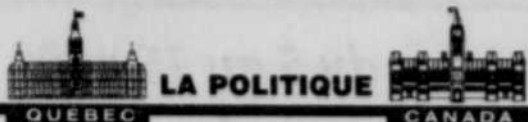
Déposez ce bulletin de vote dans l'une des boîtes de scrutin situées aux Jardins de l'Hôtel de Ville, au Pigeonnier, à la Place d'Youville, à CITF Rock Détente et au Bar le d'Auteuil avant le dimanche 18 juillet à 23 h 00.

Gagnez

Hydro-Québec COCA-COLA STERÉOPHONIE RADIO ROCK DÉTENTE

Mon choix de l'artiste francophone pour le Prix Radio Rock Détente du spectacle le plus populaire du 26^e Festival d'été international de Québec est :

Nom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____



8 accusations contre la députée Carole Jacques

MONTREAL (PC) — Un total de 12 chefs d'accusation pour fraude, abus de confiance et exercice d'influence ont été déposés hier contre la députée conservatrice de Mercier, Carole Jacques, et son organisateur politique Jean-Yves Pantaloni pour des gestes présumés posés au cours des quatre premiers mois de 1991.



Carole JACQUES

Quatre des 12 chefs visent conjointement la députée Jacques, 33 ans, et Jean-Yves Pantaloni, 38 ans. Les huit autres chefs sont partagés également entre les deux accusés.

Le dépôt des accusations contre Mme Jacques et son organisateur politique survient après la tenue d'une pré-enquête, lundi, à huis clos, par le juge Claude Joncas de la Cour du Québec.

Il ressort des actes d'accusation que les deux accusés auraient rencontré les hommes d'affaires Marc Paquin (propriétaire de Les Industries de lavage Dentex inc.) et Alexander Rack de Windsor, Ontario,

(propriétaire de la compagnie défunte Almac) afin d'obtenir une récompense en argent pour l'aide qu'il promettait de fournir en vue de l'obtention d'une subvention d'un ministère ou organisme fédéral.

Députée de Mercier depuis 1984, Mme Jacques était au courant depuis quelques mois des soupçons qui pesaient sur elle puisque des perquisitions avaient été menées par la Gendarmerie royale du Canada à son domicile ainsi qu'à son bureau de comté et celui d'Ottawa.

La comparaison de Mme Jacques a été fixée au 8 septembre.

Commission royale sur les peuples autochtones

Les travaux coûteraient 50 millions \$

OTTAWA (PC) — La Commission royale sur les peuples autochtones pourrait coûter 50 millions \$, ce qui en ferait l'une des plus coûteuses du genre.

Des documents gouvernementaux, obtenus grâce à la Loi fédérale d'accès à l'information, révèlent que la commission a dépensé plus de 13 millions \$ au cours des neuf premiers mois de son existence.

Comme son mandat n'expire que dans près de deux ans, tout indique que la commission se classera parmi les plus coûteuses, a reconnu M. Don Kelly, porte-parole de la commission.

M. Kelly a déclaré mardi que celle-ci avait entrepris ses travaux en avril 1992, et qu'il était déjà apparent à ce moment, vu l'étendue de son mandat, qu'il s'agirait de l'une des plus coûteuses entreprises du genre. « Nous en étions conscients dès le début », a-t-il dit.

M. Kelly a expliqué que la commission avait dû effectuer beaucoup de recherches originales pour connaître la situation des affaires autochtones au Canada. Il a

souligné qu'elle s'était rendue dans de nombreuses communautés autochtones et que d'ici la fin de ses travaux, elle aura entendu des centaines de témoins.

M. Kelly a aussi fait remarquer qu'en plus de visiter des centres urbains, facilement accessibles, la commission a dû se rendre dans des communautés plus reculées comme Iqaluit, dans les Terri-

toires du Nord-Ouest.

Selon lui, la commission s'attend à dépenser environ 40 millions \$, « plus ou moins un ou deux millions », sans compter le fonds séparé de 8 millions \$ mis sur pied pour payer les dépenses des témoins entendus aux audiences.

Au 29 janvier dernier, les dé-

penses de la commission se répartissaient comme suit : 4 millions \$ en salaires, près de 3 millions \$ pour des services professionnels et autres, près de 2 millions \$ en coûts de transport et de communications, des dépenses « d'information » se montant à 794 000 \$, et une somme additionnelle de 1,63 million \$ en remboursement de dépenses aux témoins.

Les nouvelles technologies menacent nos vies privées

OTTAWA — À moins d'être directement provoqués, comme dans l'affaire Wilhelmy-Tremblay, les législateurs laissent malheureusement s'accroître la menace que font courir les nouvelles technologies sur les renseignements personnels des Canadiens, constate le Commissaire à la protection de la vie privée, Bruce Phillips.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Dans son dixième rapport annuel rendu public hier, le Commissaire insiste une fois de plus sur le fait

que la technologie évolue si rapidement que les gouvernements comme l'entreprise privée ne sont plus en mesure de contrôler l'accès aux innombrables banques de données compilées sur chacun d'entre nous.

« Les dix dernières années de progrès technologiques ont transformé la valeur inhérente des renseignements personnels. Chaque parcelle d'information à notre sujet intéresse quelqu'un, des données insignifiantes en apparence, comme notre nom ou notre âge, en passant par des renseignements sur notre mode de vie, comme nos habitudes de consommation ou nos préférences cinématographiques, jusqu'à des données médicales précises comme nos traits génétiques » écrit-il dans son document transmis au Parlement.

Pas étonnant que M. Phillips dénonce des situations aberrantes comme l'émission par une chaîne d'alimentation de « cartes de service » donnant droit à des rabais, sans préciser aux clients que leurs habitudes de consommation seront ensuite fichées et vendues à des entreprises de marketing direct susceptibles ensuite de les harceler.

L'éthique n'était pas le point fort non plus d'une autre compagnie payée pour détruire des dossiers médicaux de nature délicate qui a plutôt choisi de les vendre à une société de productions télévisées comme accessoires de décor lors des tournages.

Moins visible que ces deux exemples, mais combien plus insidieuse, la menace des grands réseaux informatiques est surtout celle que le gouvernement doit contrer, note l'ancien responsable des communications au cabinet de Brian Mulroney.

Les outils informatiques sont devenus portables, puissants et compatibles, les données devenant quant à elles de plus en plus concentrées compte tenu de la nécessité pour le gouvernement et les entreprises de limiter les coûts.

« C'est un peu comme si chacun d'entre nous vivait dans une maison en verre dont les glaces sont opaques quand on regarde vers l'extérieur, mais qui laissent la liberté au monde entier de voir à l'intérieur de la maison » commentait M. Phillips à propos du danger que comporte les développements en cours.

Il faut selon lui éviter de tomber dans ce qu'il qualifie « d'extase technologique » pour bien comprendre qu'il y a lieu de mettre au plus tôt des balises avant de voir certaines des prévisions de George Orwell se réaliser.

Les Canadiens perçoivent d'ailleurs les dangers d'intrusion, puisque 52 % se sont dits très inquiets de leur vie privée dans un sondage auquel s'est associé le Commissaire.

Ce dernier suggère en conséquence une liste de contrôle de la vie privée à intégrer au moment même de la conception des nouveaux systèmes pour protéger la clientèle visée. Les thèmes de la transparence, du consentement, des cloisons entre systèmes, du respect et de la responsabilité sont notamment abordés.

CAMP OUAREAU

72 années de présence dans les Laurentides
Capacité d'accueil : 106 filles (8-15 ans)
Ratio moniteur-enfants : 3/1

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

Cours de langue optionnel - sans frais
Programmation individuelle, incluant: natation, voile, canot, tennis, artisanat, tir à l'arc, planche à voile, etc.

PLACES DISPONIBLES (13 ou 26 jours)
26 juillet - 7 août - 20 août

Demandez notre brochure illustrée :
Madeleine Ferguson Allen
Camp Ouareau, 2494, rte 125
Saint-Donat (Québec)
JOT 2C0 Tél. fax : (819) 424-2662
(frais virés)

Accrédité par l'Association des Camps du Québec et de l'Ontario

LE #1 DE LA DÉCORATION À QUÉBEC

Ne payez **AUCUNE TAXE** sur tous les stores horizontaux, verticaux, de toile et plissés !

7 MAGASINS EN 1

GRANDE VENTE «PAS DE VACANCES POUR TI-FRÈRE !!!» RÉDUCTION JUSQU'À 50%

- COUVRE-PLANCHERS**
Tapis résidentiels
Vaste sélection, de seulement **9,99 v.c. à 34,99 v.c.**
Installation gratuite
- Préfaits sans cirage
Marques reconnues, de seulement **4,99 v.c. à 49,99 v.c.**
- Tapis gazon
6' ou 12' plusieurs couleurs en stock à partir de seulement **3,99 v.c.**
- Tapis commercial ultra résistant
Envers de mousse, 8 couleurs en stock à partir de seulement **3,99 v.c.**
- Tuiles pré-encollées
12" X 12" motifs incomparables, plusieurs lots en vente à partir de seulement **0,67 p.c. à 3,79 p.c.**
- Céramique
Pour mur et plancher, style moderne en réduction, à partir de seulement **0,99 p.c. à 3,49 p.c.**
- LITERIE**
Douillettes économiques
Lavables, réversibles, très confortables, choix de style, à partir de seulement **19,99 à 49,99 S.D.Q.K.**
- Liquidation d'ensemble de draps en percale
180 fils au pouce, vaste choix de couleurs, à partir de seulement **22,99 à 54,99 S.D.Q.K.**
Épargnez 50%

STORES		Stores verticaux en vente	
L	X H	Prix Ti-frère	Prix Ti-frère
48	X 48	32,00	72 X 48 47,00
48	X 60	33,00	72 X 60 49,00
48	X 72	35,00	72 X 72 52,00
48	X 84	38,00	72 X 84 53,00
60	X 48	37,00	84 X 48 49,00
60	X 60	39,00	84 X 60 53,00
60	X 72	42,00	84 X 72 57,00
60	X 84	47,00	84 X 84 62,00

Verticaux économique
72" X 84", choix de couleurs, rails garantis à vie, seulement **29,99**
Meilleur prix à Québec!

PAPIERS PEINTS/PEINTURE
Papier peint
Plus de 5000 rouleaux en stock, pour salon, cuisine, salle de bain et chambre d'enfant
Prix spécial Ti-Frère : à partir de seulement **1,99 r.d. à 29,99 r.d.**

Peinture Ti-Frère
Latex semi-lustré d'intérieur, le meilleur en rapport qualité/prix
seulement **17,49** les 4 litres

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
Rideaux de douche
Le plus économique à Québec !
Seulement **5,99**

Lot spécial !!!
Verres, porte-savon, poubelle et autres
Jusqu'à 50% de rabais

TOUS LES SERVICES DE DÉCORATION SOUS UN MÊME TOIT

«Tout pour la décoration en stock aux meilleurs prix garanties»
GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
-SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX, J'VOUS REMBOURSE LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE.

OUVERT : Lun., mar., merc., de 9h à 17h
jeu., vend., de 9h à 21h sam. de 9h à 17h

- ✓ Prises de mesures pour couvre-planchers.
- ✓ Installation de tapis, préfaits et tuiles faites par des experts.
- ✓ Confection de carpettes
- ✓ Confection sur mesure de rideaux, couvre-lits, draperies et cantonnières.
- ✓ Installation garantie de stores à domicile
- ✓ Fabrication sur mesures de stores verticaux
- ✓ Prises de mesure de store à domicile
- ✓ Service-conseil en décoration à domicile

TI-FRÈRE

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

215, boul. Hamel, 681-6023

Des résolutions dans ce sens au congrès de la mi-août

Les jeunes libéraux pour le ticket modérateur et une loi antidéficit

QUÉBEC — Insatisfaits du dernier budget du gouvernement Bourassa, les jeunes libéraux entendent profiter de leur congrès annuel de la mi-août, à La Pocatière, pour suggérer une série de propositions visant à réduire sensiblement l'héritage « bien lourd à porter » que s'approprie à leur légèreté la génération au pouvoir.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« On considère qu'il (le gouvernement) doit aller plus loin que ce qu'il a fait dans le dernier budget », indiquait le président de la Commission jeunesse du PLQ, Claude Eric Gagné, à l'occasion d'un colloque régional des jeunes libéraux de la région de Québec tenu à Saint-Émile, hier soir.

Dans un document d'une quarantaine de pages, où les fautes de français sont parfois criantes, l'aile jeunesse du PLQ suggère notamment :

— l'instauration d'un ticket modérateur pour tous les soins de santé offerts en clinique externe et la mise sur pied d'un comité pour revoir l'universalité des programmes sociaux et la façon dont sont dispensés les services de santé et d'éducation ;

— l'adoption d'un projet de loi visant à éliminer tous les déficits reliés aux opérations courantes de l'État ;

— la privatisation de l'entretien du réseau routier québécois ;

— la réduction du nombre de députés et de hauts-fonctionnaires et responsables d'organismes étatiques, etc.

Les jeunes libéraux veulent également mettre fin au « Noël des fonctionnaires » auquel donnent lieu, estiment-ils, la fin d'année financière du gouvernement alors que l'appareil administratif multiplie les dépenses pour écouler les montants prévus au budget

et qui n'ont pas encore été utilisés.

Ils jugent aussi sévèrement les politiques relatives à la jeunesse — qui sont sous la responsabilité du premier ministre lui-même —. « Bien que le gouvernement du Québec ait injecté des sommes importantes pour améliorer la condition de la jeunesse québécoise, il n'y a aucun fil conducteur orientant ses actions en matière

de jeunesse », déplore le document de réflexion des jeunes libéraux.

« Il faut cesser de guérir les petits bobos », indiquait hier Claude Eric Gagné pour défendre la politique jeunesse que son groupe suggère au gouvernement. Il propose notamment la mise en place d'un comité ministériel permanent responsable de la jeunesse. Sous la présidence du premier ministre, ce comité aurait la tâche de « faire valoir et promouvoir les questions relatives aux jeunes », un peu comme il existe actuellement des comités ministériels per-

manents pour le développement économique, les affaires culturelles et sociales, etc.

Par ailleurs, les jeunes libéraux de la région de Québec ont également étudié une série de résolutions à portée plus régionale comme l'agrandissement de l'aéroport Jean-Lesage de l'Ancienne-Lorette, la mise en marche du projet de TGV (train à grande vitesse) dans le corridor Québec-Windsor, l'aide à la modernisation des chantiers de la MIL Davie, la construction d'une autoroute, privée et à péage, pour relier la région de l'Amiante à l'autoroute 20, etc.

Rebuffade de l'ancien président du PLC

La libérale Doris Dawson sera défaite, selon Yves Lemoine

QUÉBEC — La chicane entre la candidate libérale fédérale dans la circonscription de Beauport-Montmorency-Orléans, Mme Doris Dawson, et l'ancien président de l'exécutif de la circonscription, Yves Lemoine, a connu son dénouement, hier, avec l'annonce de la confirmation de l'élection d'un nouvel exécutif et le retrait de M. Lemoine.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Le président de la commission électorale du parti libéral du Canada, le sénateur Pietro Rizzuto, a fait savoir, que l'élection d'un nouvel exécutif le 18 mai était conforme aux règlements du parti et que la contestation de M. Lemoine était rejetée. C'est donc M. François-Xavier Simard qui occupe la présidence de l'exécutif.

Dans un communiqué, M. Rizzuto prend soin toutefois de « remercier M. Yves Lemoine, président de l'exécutif sortant pour l'excellent travail de son équipe au cours des dernières années ».

M. Lemoine a occupé les fonctions de président au cours des sept dernières années. Il avait contesté l'élection d'un nouvel exécutif estimant que son mandat de deux ans ne se terminait qu'en novembre et qu'il n'avait donc pas à se représenter en mai. Or, le parti en a décidé autrement. Ce délai de deux ans est une limite dans le temps et il peut y avoir une nouvelle élection avant cette échéance, a-t-on expliqué.

« Il n'était pas question que j'aie travaillé pour quelqu'un qui m'a fait sauter », a commenté hier, M. Lemoine. Pourtant, Mme Dawson nie avoir voulu évincer M. Lemoine. Elle soutient même avoir demandé à M. Lemoine de poser sa candidature à l'élection de mai au poste de président. Cet-

te querelle, à son avis, n'est due qu'à un imbroglio.

Imbroglio ou pas, M. Lemoine ne porte Mme Dawson dans son cœur. Il a révélé que le sénateur Rizzuto lui avait offert le poste de président et qu'il avait refusé.

Selon lui, la candidate libérale est « une femme qui ne parle à personne ». Il prédit même sa défaite aux prochaines élections fédérales. « Le comté est perdu. Charles Deblois (conservateur) va l'emporter », affirme-t-il. Relent d'amertume ? Il nie avec vigueur.

L'ex-président se défend aussi d'avoir appuyé M. Boubacar Touré au détriment de Mme Dawson lors de l'élection du candidat libéral. Ce n'est pas l'opinion de la nouvelle candidate du clan Chrétien qui est convaincue du contraire.

Pour M. Lemoine, ses déboires avec Mme Dawson ne l'amèneront pas à changer de camp. Il a bien reçu des avances du député Charles Deblois. Il a plutôt choisi de travailler pour le candidat libéral dans Lévis, M. Jean-Marc Gagnon.

De son côté, Mme Dawson ne croit pas que cette querelle ait des conséquences néfastes lors de la prochaine élection.

■ Robert Bourassa célèbre son 60e anniversaire aujourd'hui

QUÉBEC — C'est dans une atmosphère politique contrastant avec la tourmente constitutionnelle de l'été dernier que le premier ministre Robert Bourassa franchit aujourd'hui le cap de la soixantaine. Outre la réunion hebdomadaire de son conseil des ministres, aucune activité officielle n'est prévue à son agenda et le chef du gouvernement devrait rentrer à Montréal, en fin de journée, pour y rejoindre sa famille.

■ Québec assumera désormais toutes les réclamations et poursuites visant la RIO

QUÉBEC — L'État québécois assume maintenant la totalité des dommages matériels et de toutes les réclamations civiles dont la Régie des installations olympiques (RIO) pourrait faire l'objet à la suite d'une catastrophe ou d'un sinistre dans tous les lieux placés sous sa responsabilité. C'est à la suite d'une recommandation du ministre du Tourisme, André Vallerand, que le Conseil des ministres a accepté de prendre à son compte toutes les responsabilités jusque-là couvertes par des contrats d'assurances négociés et payés par la RIO.

■ La coalition n'est pas parvenue à bloquer la candidature de Weiner

MONTREAL — La coalition des trois candidats issus des communautés culturelles n'a pas suffi à barrer la route à Mark Weiner. Avec huit voix de majorité, le fils du ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a remporté l'investiture conservatrice dans Saint-Laurent-Cartierville. Militant conservateur de longue date, Anis Nazar affirme que toute cette affaire est loin d'être claire : « Je suis déçu. Mark Weiner n'est pas de la circonscription et ne représente pas sa population. C'est une pilule dure à avaler et je vais essayer de la digérer. » Lundi soir, donc, un millier de militants conservateurs participaient à l'élection à l'investiture convoitée par quatre candidats : Mark Weiner, ingénieur, Phares Pierre, un homme d'affaires haïtien, Anis Nazar, un architecte égyptien, et Georges Zakarian, un comptable arménien. À l'issue du premier tour, M. Weiner arrivait en tête avec 379 voix, suivi de M. Zakarian avec 261 voix. Les candidats Nazar et Pierre décidaient alors de faire bloc derrière M. Zakarian. L'addition de leur suffrage aurait dû lui permettre de battre aisément M. Weiner avec 655 voix. Mais le vote s'est partagé entre les deux candidats, permettant à M. Weiner, 28 ans, de l'emporter par huit voix.

Dernière semaine de liquidation avant la fermeture pour les vacances d'été.
Des rabais de **50% à 70%** sur toutes les collections
N.B. La boutique Simone de Paris sera fermée du 17 au 31 juillet pour les vacances.

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (près de l'Hôpital Laval)
656-1902

BANANES Produit importé 37¢ 82¢ le kilo la livre	BROCOLI Produit du Québec, grosseur 14 77¢ chacun
CÉLÉRI Produit de Californie, grosseur 24 97¢ chacun	CHAMPIGNONS BLANCS ou CAFÉ, de l'Ontario, frais 97¢ la chopine
MELON D'EAU Produit des États-Unis 37¢ 82¢ le kilo la livre	CANTALOUPE Produit États-Unis, grosseur 23 97¢ chacun
TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, grosseur 6X6, préemballées 97¢ 2,14\$ le kilo la livre	PATATES NOUVELLES SAC DE 5 LIVRES du Québec 2.27\$ sac 5 livres
CONCOMBRE ANGLAIS Produit du Québec, de serre 97¢ chacun	BLÉ D'INDE Produit des États-Unis 1.97\$ 5 pour
POIRE PACKAM Produit d'Argentine, mûrie à point 97¢ 2,14\$ le kilo la livre	ZUCCHINI Produit du Québec, préemballé 97¢ 2,14\$ le kilo la livre
EPINARDS Produit du Québec, 10 onces (284 g) 97¢ le cello	CAFÉ FRAIS VITTORIA, 7 variétés, en grains ou moulu 3.97\$ 8,75\$ le kilo la livre

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 JUILLET 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

3^e ANNIVERSAIRE

TOUT CELA SOUS LE GRAND CHÂTEAU

CIRQUE DES SPRINGERS

Où vont les canadiens lorsqu'ils veulent absolument, indéniablement se divertir?

À Place Fleur de Lys
jeudi 15 juillet et vendredi 16 juillet
jeudi 16 heures et 19 heures 30
vendredi 12 heures, 16 heures et 19 heures 30
Adultes \$12.00, Enfants et âge de 0 à \$10.00 (tous les jours)
Les billets sont en vente au kiosque d'information de

NOS REMERCIEMENTS A:

Zellers SCHNEIDER'S PEPSI WAREHOUSES CAMIONS CHEVROLET

Saisissez la magie... des spectacles de cirque de tous les coins du monde! Émerveillez-vous devant l'audace et la beauté de l'art de la corde raide, des animaux sauvages exotiques et de beaucoup... beaucoup plus!! Bienvenue, encore une fois, au cirque!

Le Bas-St-Laurent pourrait rater l'anesthésiste promis

MONTREAL — Femme de lettres bien connue, Francine Allard fait circuler une pétition qui a déjà recueilli 8000 signatures pour permettre à l'anesthésiste Anh-Tai Le de pratiquer à l'hôpital de Saint-Eustache plutôt qu'en Gaspésie.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

En dernier ressort c'est le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, qui devra trancher. Mais son mutisme dans le dossier soulève l'ire du conseil municipal que dirige le maire Jean Prévost et du conseil des médecins de l'hôpital que préside le Dr André Bonneau.

Quant au Dr Le, il menace purement et simplement d'aller travailler à Moncton si le ministre Côté ne l'autorise pas à pratiquer son art à Saint-Eustache.

Deux emplois

Saint-Eustache est une petite municipalité de 40 000 âmes des Basses-Laurentides, située à 25 minutes du centre-ville de Montréal. Rénové et agrandi au coût de 47 millions \$, un hôpital de 170 lits y dessert la population.

En raison du départ de ses deux anesthésistes épuisés par des horaires trop chargés, cet hôpital a dû fermer ses services d'obstétrique et de chirurgie. Ce qui oblige ses patients, notamment 130 femmes enceintes, à se rendre à la Cité de la Santé de Laval, de l'autre côté du pont, ou à l'hôpital de Saint-Jérôme, 25 kilomètres plus loin.

Pour remédier à la situation, le conseil des médecins de l'hôpital de Saint-Eustache vient de recruter un anesthésiste tout frais émoulu de la faculté de médecine de l'université McGill, le Dr Anh-Tai Le, tout en garantissant un

emploi à sa conjointe, un médecin spécialisé en urgentologie.

Le problème, c'est que le Dr Le s'était formellement engagé à « servir » quelques années en Gaspésie, possiblement à l'hôpital de Rimouski. Faute de quoi il se verrait contraint de rembourser au ministère de la Santé et des Services sociaux une partie du coût de ses études, environ 200 000 \$.

Un seul emploi

Cette embauche semblait faire l'affaire de toutes les parties : l'hôpital de Saint-Eustache aurait pu rouvrir ses services d'obstétrique et de chirurgie tandis que la conjointe du Dr Le aurait pu y trouver l'emploi d'urgentologue que ne pouvait lui garantir l'hôpital de Rimouski. Là, de dire le Dr Jacques Levasseur, on lui offrirait un poste d'omnipraticien.

Une demande de dispense a donc été formellement adressée au ministre Côté. Celui-ci n'y a pas encore répondu parce que, dit-on à son cabinet, il est en vacances.

Le silence du ministre provoque bien du mécontentement à Saint-Eustache :

— le conseil municipal a adopté une résolution pour exiger du ministre Côté qu'il accorde sa dispense sans délai et en a envoyé une copie au premier ministre Bourassa ;

— qualifiant la situation de pourrie, plusieurs médecins de l'hôpital menacent de démissionner si le ministre Côté empêche l'embauche immédiate d'un anesthésiste ;

— exaspérés que le silence du ministre Côté les réduise au chômage, le Dr Le et sa conjointe envisagent maintenant d'aller travailler à Moncton. Pour le Dr Le, ce serait une façon de contourner les politiques d'affectation du ministère de la Santé et des Services sociaux et ne pas avoir à rembourser les 200 000 \$ qu'il doit s'il refuse de « servir » quelques années

dans le Bas-du-Fleuve.

Une pénurie

Cette situation met en lumière deux faits majeurs :

— il y a pénurie d'anesthésistes au Québec et celle-ci se prolongera durant les cinq prochaines années. Plusieurs hôpitaux risquent donc de connaître les mêmes problèmes que ceux qui assaillent

l'hôpital de Saint-Eustache. C'est d'autant plus absurde, de faire remarquer le maire Jean Prévost, que l'hôpital de Rimouski emploie déjà cinq anesthésistes (sur un plan d'effectif de sept) et que la situation qui y prévaut est moins urgente qu'à l'hôpital de Saint-Eustache.

— les politiques d'affectation

du ministère de la Santé et des Services sociaux dont bénéficient les régions désignées sont particulièrement mal vues par le corps médical montréalais. Ainsi, ces derniers mois, pour aller pratiquer à Repentigny et à Saint-Hyacinthe, deux spécialistes ont exigé les mêmes avantages que leurs confrères des régions éloignées. En vain, il est vrai.

Le sort de L'Archipel connu d'ici à la fin du mois

QUÉBEC — Une porte-parole du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a indiqué hier au SOLEIL que même en vacances, ce dernier devrait être en mesure de décider du sort de L'Archipel d'entraide de Québec d'ici à la fin du mois courant.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

C'est demain au plus tard que la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS) doit remettre au ministre Marc-Yvan Côté le rapport qu'il lui avait d'abord commandé pour le 30 juin et pour lequel il a ensuite consenti un nouveau délai de 15 jours.

L'Archipel d'entraide, groupe communautaire psycho-social qui a pignon sur rue dans la côte d'Abraham, ne pourra plus payer son loyer dans 18 jours et fonctionne complètement sur le bénévolat depuis 10 jours. C'est un manque à gagner de quelque 200 000 \$ qui est en cause dans le portrait de la situation commandée à la RRSSS par le ministre Côté.

« Ce dossier reste toujours prioritaire pour le ministre, a déclaré son adjointe aux communi-

cations, Mme Claire Rémillard. Et même en vacances, il le traitera dans les délais prévus. »

C'est une psychologue et six travailleurs de rue à 20 000 \$ par année qui ne touchent plus de salaire depuis le 5 courant. Et juillet est le dernier mois de loyer qui a pu être payé.

« On ne sait plus s'il y a encore une carte à jouer pour ne pas disparaître, a confié l'un des dirigeants du groupe, M. Serge Bédard. Ce que nous vivons présentement est vraiment très pénible. »

Le groupe de L'Archipel, qui compte sur de nombreux bénévoles en plus de ses sept salariés habituels, s'est spécialisé dans l'intervention en situation de crise psycho-sociale lourde. Il s'occupe des naufragés de la solitude, de la pauvreté, de la maladie mentale, de l'alcool, de la drogue et de la prostitution.

Et il a ceci de particulier qu'il s'occupe aussi des proches ou voisins qui sont aux prises avec ces

éclopés, ceux qui en sont envahis, débordés, sans vraiment pouvoir les aider.

Air Alliance et les pilotes de ligne négocient aujourd'hui

QUÉBEC — Les représentants d'Air Alliance et de l'Association canadienne des pilotes de ligne négocieront aujourd'hui à Montréal, avec le médiateur André Courchesne.

La compagnie aérienne a annulé ses vols depuis le 25 juin, en raison de la grève de sa centaine de pilotes. La semaine dernière, M. Courchesne a rencontré à tour de rôle chacune des parties. Des séances de négociation sont prévues pour aujourd'hui et demain.

Les salaires sont le principal point de mésentente entre Air Alliance et ses pilotes. Ceux-ci réclament la parité avec les autres pilotes régionaux d'Air Canada. La compagnie rétorque qu'une telle parité équivaldrait à une augmentation de 50 % sur deux ans.

Hier, le porte-parole des pi-

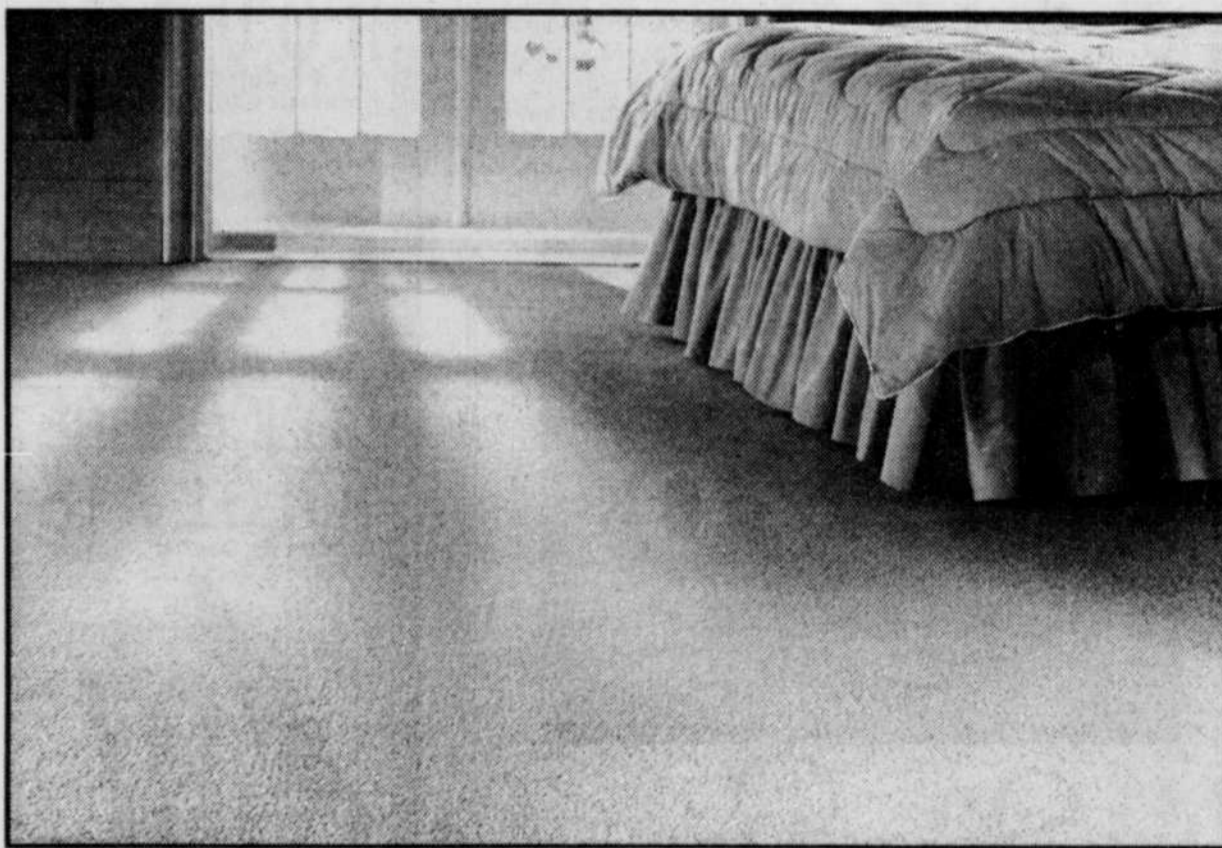
lotes, M. Vincent Charron, n'a pu préciser si le syndicat avait revu à la baisse ses demandes salariales. Le porte-parole d'Air Alliance, M. Bernard Juteau, a affirmé pour sa part que la compagnie « restait relativement sur ses positions ». « Nous sommes prêts à donner un peu plus, mais il faut toujours tenir compte de la concurrence. »

La médiation avait été demandée par la partie patronale. En début d'année, M. Courchesne avait agi comme conciliateur dans le dossier.

3200 logements seront rénovés

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a alloué pour 1993-1994 une enveloppe budgétaire de 23,5 millions \$ pour la rénovation de quelque 3200 logements, majoritairement occupés par des ménages à faible revenu. Le ministre des Affaires municipales et responsable de l'Habitation, Claude Ryan, en a fait l'annonce hier.

Rêvez... en 30 couleurs



24⁹⁹ la v. car. (29.89 le m. car.)

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON

Obtenez la livraison gratuite lorsque vous utilisez votre carte Eaton. Détails en magasin.



Avec un tel choix de couleurs et un prix aussi avantageux, il vous sera facile de redécorer ! La moquette saxony «Westwood» de Harding est faite au Canada; conçue en nylon très dense, elle est traitée contre les taches, la saleté et l'électrostatique. Largeur approximative de 12 pi (3.66 m). Rayon de la moquette, 272.

Téléphonez au magasin Eaton le plus près.

Hôtels et centres de villégiature Delta et Eaton, une association dont vous profitez! Super tarifs de l'été 1993!

Delta Sydney	69.00
Delta Barrington, Halifax	95.00
Delta Brunswick, Saint-Jean	75.00
Delta Trois-Rivières	72.00
Delta Sherbrooke	72.00
Delta Montréal	115.00
Delta Ottawa Hotel & Suites	89.00
Delta Chelsea Inn, Toronto	105.00
Delta Toronto Airport	74.00
Delta Meadowdale Resort & Conference Centre, Mississauga	84.00
Delta Winnipeg	75.00
Delta Regina	63.00
Delta Bessborough, Saskatoon	65.00
Delta Bow Valley, Calgary	110.00
Delta Edmonton Centre Suite Hotel	89.00
Delta Mountain Inn, Whistler	89.00
Delta Place, Vancouver	155.00
Delta Vancouver Airport Hotel & Marina	135.00
Delta Pacific Resort & Conference Centre, Vancouver	135.00
Delta Orlando	69.00 US

Certains restrictions et conditions peuvent s'appliquer. Veuillez téléphoner pour plus de détails au 1-800-268-1133

RÉSULTATS
Foto-Québec
Tirage du 93-07-13

1	14	15	18	22
27	28	38	39	40
42	45	46	49	54
61	62	64	68	70

Prochain tirage: 93-07-14
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

À 2 km de Rougemont

VILLAGE FAR WEST
Saint-Césaire (Québec)

Vivez une journée typiquement western

Dans un décor réel des années 1860-1880, rencontrez les frères Dalton et assistez à des attaques de train, un duel, un vol de banque, une bagarre, une démonstration de tir à la carabine et de french can-can.

Les SAMEDIS et DIMANCHES ORCHESTRE AU SALOON de 13h30 à 18h

BIENVENUE AUX GROUPES

Venez visiter le saloon, les boutiques, la ferme, la banque, la maison du Shérif, le fortiflu, etc.

Bonne journée!

(514) 469-3821



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Blue Bonnets: les négociations sont au point mort



Plusieurs événements préalablement prévus pourraient être tenus aux hippodromes de Québec et de Trois-Rivières.

QUÉBEC — Le conflit qui paralyse l'hippodrome Blue Bonnets depuis lundi soir risque de durer. Une rencontre avait lieu hier soir à Trois-Rivières rassemblant des représentants de l'hippodrome trifluvien, dirigé par un ancien de Blue Bonnets, Michel Giguère, de la piste montréalaise et de la Commission des courses du Québec en vue d'établir une nouvelle programmation.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Les négociations entre l'Association du trot et amble (ATAQ) représentant les propriétaires et hommes à chevaux et Blue Bonnets sont au point mort. Plusieurs événements importants préalablement prévus à l'hippodrome montréalais pourraient être tenus à Trois-Rivières ou à Québec.

La Commission des courses a déjà reporté à une date ultérieure les épreuves qui devaient être courues à Blue Bonnets demain, samedi et mercredi prochain dans le cadre du circuit Québec. Par ailleurs, comme plusieurs propriétaires ne savaient plus à quoi s'en tenir, la commission a indiqué hier que la date limite d'inscription en vue des courses de la Coupe des éleveurs est toujours fixée à demain, 15 juillet.

Entre-temps, le programme prévu aujourd'hui à Blue Bonnets a été annulé et, hier, on ne comptait aucune inscription en vue des trois autres normalement à l'affiche en fin de semaine. « Les pro-

positions faites jusqu'à maintenant par la direction de Blue Bonnets sont loin d'être satisfaisantes, commentait hier au SOLEIL le président de l'ATAQ, M. Guy Brisette. Ça pourrait durer ou se régler assez vite, mais on veut que M. André Marier (p.-d.g. de la piste) nous propose des conditions rassurantes. On ne vise pas avoir sa tête, contrairement à certaines intentions qu'on nous prête ».

Blue Bonnets, qui génère 80 % des 400 millions \$ de retombées annuelles des courses attelées au Québec, affirme ne pas pouvoir souscrire à l'ensemble des demandes des propriétaires et hommes à chevaux. L'hippodrome est disposé à améliorer dès maintenant la sécurité de la piste et propose d'ajouter un programme supplémentaire par semaine ou 35 000 \$ de plus en bourses pour augmenter les gains des propriétaires, mais l'ATAQ rétorque qu'il s'agit là d'un cataplasme.

Le président de l'Association des propriétaires et éleveurs de chevaux standardbred du Québec, le Dr Lucien Paiement, n'en pense pas moins et affirme, en entrevue au SOLEIL, que les demandes de l'association sont très raisonnables.

D'après lui, le conflit qui s'installe est très symptomatique du profond malaise qui mine l'industrie des courses attelées depuis des années. « La plupart des propriétaires et éleveurs sont à bout de souffle. Qu'on le veuille ou non, toute l'industrie gravite par Montréal et entre les mains de André Marier qui abuse de son pouvoir. Il est plus que temps qu'il quitte la barre, pour donner un nouvel élan à une industrie où tout le monde, à part lui qui serait le seul à en profiter, est en train de manger sa chemise ».

Guy Bertrand devra se contenter de 5000 \$

QUÉBEC — Les avocats Guy Bertrand & Associés, qui réclamaient un honoraire spécial de 25 000 \$ dans le dossier de fusion des villes de Rouyn et de Noranda, devront finalement se contenter des 5000 \$ que vient de leur octroyer la cour d'appel.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Cette cause avait atteint la Cour suprême, qui maintenant le jugement de la cour d'appel invalidant les lettres patentes de fusion des deux villes de l'Abitibi. L'avocat de la Vieille Capitale y représentait un groupe de citoyens de Noranda.

Pour réclamer l'honoraire spé-

cial de 25 000 \$, Me Bertrand alléguait l'importance de la cause, la difficulté des questions de droit plaidées, l'étendue du travail exigé pour la préparation du mémoire d'appel et le mémoire supplémentaire déposé après le début de l'audition. Mais le procureur général du Québec contestait cette demande.

Dans leur jugement unanime, les juges Louis LeBel, Paul-Arthur Gendreau et Christine Tourigny,

de la cour d'appel, soulignent qu'à l'origine, plusieurs motifs étaient soulevés par les citoyens mais qu'un seul a été retenu. La Cour suprême a également écarté les autres questions séance tenante. À ce stade ultime, cependant, le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et ceux de certaines provinces canadiennes ont participé au débat.

Compte tenu de la difficulté réelle de la question juridique en litige mais de l'absence d'utilité des autres moyens, la cour d'appel a donc donné raison à Me Bertrand mais a ramené sa réclamation de 25 000 \$ à 5000 \$.

TOURNOI DE GOLF DE LA CORPORATION MAISON JOLI-RÈVE
Le président d'honneur, M. Gilles Grégoire ainsi que les membres du conseil d'administration de la Corporation Maison Joli-Rève remercient les généreux commanditaires de cette 2e édition.

La Capitale Cie d'ass. générale Concept Auto Club Entrain Coiffure Kief Inc. Club de hockey Les Nordiques Caroumat Restaurant Marie-Antoinette (Les) Lionel Langlois Inc. Auberge Louis-Hébert JPC Publicité Promotion Salon Darbourg	Restaurant Le Baron Rouge Mme Suzanne Simpsons Podium Sports Restaurant Le Melrose JCG Propane Midland Walwyn Restaurant L'Excellence AT&T Tremblay Bois Migneault et Ass. Restaurant Le Graffiti Jolibi Québec	Jeune Chambre de commerce de Québec Restaurant Le Saint-Amour Galerie d'art Côte St-Paul Club Automobile du Québec Bijouterie Fortier CTR Bridgestone Salon de beauté Lise Watier Les Rôtisseries St-Hubert Television Quatre Saisons Club de golf Le Lorette
---	---	--

Francine Gagnon
AVOCATE

ADOPTION INTERNATIONALE EN RUSSIE

Tél. : (514) 631-6429
Fax : (514) 631-5606

5 MILLIONS DE DOLLARS

LIQUIDATION DE TISSUS

OUVERT LE DIMANCHE de 11h à 17h

Jusqu'à **60%** DE RABAIS

ET PLUS! SUR NOS SUPERBES COLLECTIONS DE TISSUS PRINTEMPS-ÉTÉ DÉPÊCHEZ-VOUS! LE CHOIX DIMINUE RAPIDEMENT!

PATRONS VOGUE • BUTTERICK • McCALL **3** pour le prix de **1** Avec la Carte Or et à l'achat de tissus

PATRONS VOGUE • BUTTERICK • McCALL **3** pour le prix de **1** Avec la Carte Or et à l'achat de tissus

ACCESSOIRES CHOISIS **1/3** DE RABAIS

NOTRE INVENTAIRE COMPLET* DE TISSUS MODE

DES TISSUS D'UNE VALEUR DE 5 000 000 \$ DOIVENT ÊTRE VENDUS!
* (excepté tissus du mur à 2,50\$, tissus sélectionnés, tissus de base et nouveautés d'automne)

NOS MEILLEURS TISSUS DÉCORATIFS POUR LA MAISON

25% à 60% DE RABAIS!!!

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

STE-FOY — PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier
3e étage sur la Promenade 651-3489

QUÉBEC
1505, rue d'Estimauville 661-6128

* Sauf sur tissus de base, tissus du mur à 2,50\$ et nouveautés d'automne. En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Lundi au mercredi: 10h à 17h30
Jeudi-vendredi: 10h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 12h à 17h
Lundi-mardi: 10h à 17h30
Mercredi-jeudi-vendredi: 10h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 11h à 17h

la Liberté

VENTE D'ÉTÉ

DE FOURRURE

UNE SÉLECTION REMARQUABLE POUR UNE VALEUR SÛRE...

Manteaux de PIÈCES DE VISON teint noir	899\$
Manteaux de CHAT SAUVAGE uni ou garni de renard indigo	1599\$
Manteaux de QUEUES DE VISON uni ou garni de renard indigo	1799\$
Manteaux de LOUP NATUREL naturel ou teint lynx	1899\$
RENARD NORVÉGIEN (grandeurs désassorties)	1999\$
Manteaux de VISON NATUREL (grandeurs et styles désassortis)	1999\$

de rabais du prix Libéré sur une sélection de **FOURRURES COURTES 20%**

LA CARTE PRIVILÈGES

À L'ACHAT DE VOTRE FOURRURE, RECEVEZ LA CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ QUI VOUS OFFRE DES AVANTAGES EXCLUSIFS:

- 10% de rabais sur TOUTE la marchandise MÊME sur les prix déjà réduits.
- RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtement.
- * Non valide sur la fourrure et les services connexes, les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.

FINANCEMENT

PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE FINANCEMENT **12 MOIS SANS INTÉRÊT**
Seules les taxes de vente payables à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire, pour personne admissible.

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE

CONCOURS

Courez la chance de gagner 1 des 72 billets doubles selon les dates déterminées, au Théâtre Lyrique du nord avec Yves Cantin. Troisième tirage le 16 juillet à 16h. Détails du concours en magasin.

Valeur totale de **2845\$**

Théâtre Lyrique du nord

la liberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

FERMÉ LE DIMANCHE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

LE MONDE



L'ONU fustigée pour son raid funeste en Somalie

MOGADISCIO (Reuter, AFP, AP) — L'émissaire des Nations unies en Somalie a déclaré hier que la pression exercée sur le chef de clan Mohamed Farah Aidid ne se relâcherait pas, en dépit des critiques suscitées par le raid des forces américaines et alliées sur son QG de Mogadiscio, lundi.

Le Comité international de la Croix rouge a dénombré au moins 54 morts et 174 blessés dans cette attaque. L'alliance nationale somalienne (SNA) du général Mohamed Farah Aidid a publié, elle, une liste de 73 Somaliens tués et fait état de 234 blessés somaliens.

« Il y a un moment où il faut employer la force. Je crois que l'apaisement est une mauvaise stra-

tégie quand le terrorisme persiste. Nous répliquerons aux actes de terrorisme. Il faut désarmer la ville », a dit l'amiral en retraite Jonathan Howe.

Ses propos semblaient dirigés contre le gouvernement italien qui s'est démarqué de la logique de guerre, le Vatican et les organismes humanitaires présents à Mogadiscio, qui se plaignent de ne plus pouvoir accomplir leur

mission dans le climat d'insécurité qui prévaut.

« Maintenant, tous les étrangers courent des risques. On ne peut résoudre la question par la force. La guérilla urbaine peut durer des années, car ces types ont l'habitude de se battre », a dit Mike McDonagh, de l'organisation Irish Concern.

Jonathan Howe s'est dit « bouleversé et indigné » par la mort de quatre journalistes tués par la foule lundi.

Trois d'entre eux travaillaient pour Reuter et le quatrième pour l'Associated Press. Leurs dépouilles sont arrivées au Kenya hier soir, à l'aéroport Wilson de

Nairobi, à bord d'un avion affrété par Reuter.

L'Italie a menacé hier de retirer ses casques bleus de Mogadiscio si l'on n'aplanissait pas les divergences quant à la conduite de la mission de l'ONU dans la capitale somalienne.

Résolutions prises à la lettre

Le ministre des Affaires étrangères Beniamino Andreatta a informé le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, que les casques bleus italiens devaient être transférés au nord de Mogadiscio si aucun accord n'intervenait.

Il a dit espérer que les choses seraient précisées lors d'une réu-

nion sur les objectifs politiques de l'Onusom (Opération des Nations unies en Somalie).

Si tel n'était pas le cas, « j'ai demandé que le tiers de notre contingent déployé à Mogadiscio soit redéployé dans des provinces au nord de la capitale où se trouvent déjà les deux tiers restants », a précisé le chef de la diplomatie italienne.

De leur côté, les États-Unis ont retiré de Somalie un contingent de 2200 marines, départ qui sera suivi cette semaine de celui de quatre avions de combat AC-130.

Un porte-parole du Pentagone a toutefois dit que cela ne signifiait nullement que les États-Unis réduiraient leur contribution aux opérations de l'ONU contre le chef de clan Mohamed Farah Aidid, 4161 soldats américains demeurant sur le sol somalien.

À Washington, entre-temps, le sénateur démocrate Robert Byrd, président de l'influente Commission des crédits budgétaires, s'est élevé hier contre le rôle joué par les forces américaines en Somalie et a appelé le président Bill Clinton à ordonner leur rapatriement. M. Byrd est le premier sénateur à réclamer une telle mesure.

Jonathan Howe a pris acte des déclarations italiennes mais a souligné que les résolutions du Conseil de sécurité prévoyant le désarmement des chefs de clan seraient respectées à la lettre.

Celui qui est dans le collimateur de l'ONU, Mohamed Aidid, a affirmé, dans une interview accordée à un hebdomadaire italien avant l'attaque de son QG, qu'il était prêt à dialoguer avec l'ONU mais qu'il ne pouvait « se soumettre à l'arrogance de la puissance militaire ».

L'AUTOCAR "AU QUÉBEC" SUPER VALEUR

FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME

1 jour: 17, 24 juillet, 1er, 8 août, départ 14h, autocar, guide **70\$**

1 jour: 16, 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31 juillet, 1er, 5, 6, 7, 8 août, autocar, dîner, souper, guide et croisière **120\$ par personne**

2 jours: départs 15, 31 juillet, 5 août, 1 nuit, 5 repas, tour de ville, croisière, guide **239\$ par personne**

Feux d'artifice, La Ronde, Imax, Bldôme ou Jardin botanique, dîner, souper **1** 18, 25 juillet **120\$**

Montréal, Bldôme, Imax, Jardin botanique, dîner, souper **1** 24, 31 juillet, 1, 7, 14 août, **100\$**

Les Baleines, Charlevoix, dîner, souper **1** 18, 24 juillet, 8, 14 août **99\$**

Prix incluant: transport, certains forfaits avec visites, repas et hébergement. Taxes incluses.

Voyages Solange Goulet
 Charlesbourg 626-8966 Québec 681-1456 Sainte-Foy 657-2004
 1-800-463-6940

BARDEAU D'ASPHALTE 20 ANS pour toiture

- choix de couleurs
- pqt. de 32 pi²

899\$

SERVICE DE GIRAFE

BOIS TRAITÉ C.C.A.

	8pi	10pi	12pi	14pi	16pi
1 x 6 po	220	275	359	—	—
2 x 4 po	260	326	392	—	—
2 x 6 po	399	499	599	699	799
2 x 8 po	571	714	878	969	1108
2 x 10 po	918	1043	1318	1538	1758
4 x 4 po	533	733	846	—	—
6 x 6 po	1317	1737	2043	2389	2731



Ce petit Haïtien mentalement atterré pleure dans son lit de l'hôpital La Providence, au nord de Port-au-Prince, qui fait face à une pénurie de médicaments dû à l'embargo international contre Haïti.

7% des enfants haïtiens mourront de malnutrition

WASHINGTON (Reuter, AP, AFP) — La malnutrition s'étend rapidement en Haïti et risque d'entraîner la mort de 7% des enfants, a déclaré hier l'Organisation de santé panaméricaine (PAHO).

Dans un rapport de 80 pages en français, l'organisation précise que le sida progresse également rapidement en Haïti et que la tuberculose a pris les proportions d'une épidémie.

« En mars 1993 à Gonaïves, il y avait deux fois plus d'enfants souffrant de malnutrition aiguë et de malnutrition grave — c'est-à-dire en danger de mort imminente — qu'il n'y en avait en septembre 1990 », lit-on dans le rapport.

Lors de la grave sécheresse d'il y a trois ans, environ 3,5% des

enfants de Gonaïves, dans l'ouest d'Haïti, souffraient d'une grave malnutrition. Mais les choses ont empiré depuis le coup d'État militaire de septembre 1991, qui a été suivi d'un embargo commercial régional, et, plus récemment, par un embargo international sur le pétrole destiné à contraindre les militaires à renoncer au pouvoir.

Le rapport a été préparé par les médecins Xavier Leus et Marie Andrea Diouf, membres du PAHO, qui fait partie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Alors que l'embargo international rend caduc le système haïtien de transports, les hôpitaux déjà sous-équipés sont rapidement dépourvus de médicaments pour les patients.

Par ailleurs, une trentaine de responsables politiques et de parlementaires haïtiens ont quitté hier Port-au-Prince pour New York, où doit débuter aujourd'hui, sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation des États américains (OEA) un dialogue politique afin de parvenir à une normalisation du parlement qui puisse ratifier la nomination d'un nouveau premier ministre.

Cette ratification, assortie d'une trêve politique et d'un pacte social, est la première étape de l'accord conclu le 3 juillet entre le président élu en exil, Jean-Bertrand Aristide, et le chef de l'armée, le général Raoul Cédras.

Tuerie au hasard en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Quatorze personnes ont été tuées par balle lundi soir par des tireurs qui ouvrent le feu au hasard depuis leur voiture dans la cité noire de Sebokeng, au sud de Johannesburg, a-t-on appris hier de sources policières et hospitalières. Ces nouveaux décès portent à plus de 700 le nombre de personnes tuées depuis le 1er mai lors de violences dans les cités noires d'Afrique du Sud, selon les chiffres fournis par la police. Par ailleurs, un Noir mort en garde à vue le week-end dernier après avoir été interpellé pour sa participation active présumée à des massacres commis dans des townships était membre d'une organisation blanche d'extrême-droite, a affirmé hier le journal The Star.

ACURA OPTIMA
4901, boul. des Galeries, Québec.
(418) 622-8180

À COMBIEN VOULEZ-VOUS VOTRE INTEGRA 1993?

14 995\$* INTEGRA RS 1993

* Transport: 435\$. Taxes en sus. Modèle DA934P

Moteur 4 cylindres, 1,8 litre, DACT, à 16 soupapes, injection de carburant, suspension indépendante et freins à disques assistés aux 4 roues, direction à crémaillère, glaces teintées, phares halogènes, radio AM/FM stéréo cassette, sièges-baquets, horloge numérique, et plus encore.

238\$ PAR MOIS** POUR 48 MOIS

INTEGRA RS 1993

**Prix de location pour modèle DA934P basé sur 48 mois, avec versement initial de 995\$ (ou échange équivalent). Le prix ne comprend pas les frais d'immatriculation, de transport (435\$), l'assurance et les taxes. Premier versement et dépôt remboursable de 300\$ requis. Crédit sujet à l'approbation de Honda Canada Finance. Frais de 10¢ par kilomètre après 96 000 km. L'Assistance routière et le Programme de protection prolongée ACURA sont offerts en option sur les INTEGRA 93.

4,8% POUR 48 MOIS

SUR TOUS LES MODÈLES INTEGRA 1993

Sujet à l'approbation du crédit.

LES CONCESSIONNAIRES ACURA ONT AIGUISÉ LEURS CRAYONS. MAIS HÂTEZ-VOUS, CETTE OFFRE EST PROLONGÉE JUSQU'AU 30 JUILLET 1993 SEULEMENT.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA DE LÉVY
164, route Kennedy, Lévis.
(418) 835-1311

FENÊTRE DE SOUS-SOL

- cadre 71/4 po
- recouvert de vinyle blanc

3 x 2 pi **7399\$** 4 x 2 pi **8599\$**

BROUETTE

- 4 pi. cubes
- manchon en bois
- # 76002

3299\$

BOIS FRANC pour plancher

- ÉRABLE "mil run"
- prévern
- 2 1/4 po
- qualité "Bricoleur"

299 pi.²

CONTRE-PLAQUÉ "FIR SELECT" à plancher 4x8 pi

3/8 po **1594**
1/2 po **2099**
5/8 po **2438**
3/4 po **2899**
5/8 po (bouvette) **2299**
3/4 po (bouvette) **2877**

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE COUPE DE PRECISION POUR VOUS SERVIR 50¢ la coupe droite

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8h30 à 17h30
jeudi et vendredi: 8h30 à 21h
samedi: 8h30 à 17h

Prix en vigueur jusqu'au 20 juillet 1993 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Baptiste TOUCHATOU

VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

Souriez

Enfin, un **Nikon** dans vos prix

On vous donne **10\$** pour votre vieux appareil photo à l'achat d'une caméra

photosklik met la qualité Nikon à votre portée!

EF 100 **AF 200** **ONE TOUCH 200**

69,99\$ avec échange **99,99\$ avec échange** **139,99\$ avec échange**

- Mise au point fixe
- Flash
- Chargement et rebobinage automatiques
- Étu. piles et film Kodak inclus. 79,99\$ sans échange
- Flash intégré
- Mise au point automatique
- Chargement et avance du film automatiques
- Étu. piles et film Kodak inclus. 109,99\$ sans échange
- Mise au point automatique
- Flash automatique
- Retardateur
- Réduction de l'effet «yeux rouges»
- Complètement automatique
- Piles et film Kodak inclus. 149,99\$ sans échange

photosklik

QUÉBEC
 • Galeries Chagnon 833-8479
 • Galeries Charlesbourg 628-7284
 • Place Fleur de Lys 649-9492
 • Place Laurier 659-1841

VICTORIAVILLE
 • Place Sainte-Foy 659-3606
 • Carrefour Saint-Georges 228-1727
 • Carrefour des Bois-Francis 758-0446

En Bref

■ Bill Clinton sous la barre des 50%

WASHINGTON (AFP) — La cote de popularité de Bill Clinton demeure en dessous de la barre des 50%, malgré les acquis du sommet du G7 à Tokyo, considéré par la presse américaine comme un succès pour les États-Unis, selon un sondage USA Today/CNN publié hier. Quelque 45% des Américains approuvent l'action du président américain, tandis que 48% la désapprouvent, selon cette enquête réalisée du 9 au 11 juillet par l'institut Gallup sur un échantillon de 1002 personnes, avec une marge d'erreur de 3 points.

■ Retrait des casques bleus de la Bosnie?

NATIONS UNIES (AP) — Thorvald Stoltenberg, médiateur de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, a prévenu hier que les Nations unies pourraient être obligées de se retirer de Bosnie-Herzégovine si les combats, les attaques contre les casques bleus et les problèmes humanitaires se poursuivent. M. Stoltenberg a lancé cette mise en garde afin que la communauté internationale se mobilise pour faire plus pour tenter de résoudre cette crise, avant les nouvelles discussions de paix prévues la semaine prochaine à Genève.

■ L'avenir économique perturbé de l'ex-URSS

MOSCOU (Reuter) — La Russie a demandé hier aux six républiques musulmanes d'Asie centrale de se prononcer sur leur avenir

économique: soit une union avec la Communauté des États Indépendants (CEI), soit une alliance avec la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Cet appel s'adresse au Kazakhstan, à l'Ouzbékistan, au Tadjikistan, à la Kirghizie, au Turkménistan et à l'Azerbaïdjan. De leur décision dépend en effet l'avenir de l'union économique que souhaitent constituer neuf des 10 États de la CEI. Russie, Ukraine et Biélorussie — la troïka slave — ont convenu la semaine dernière de créer une union économique facilitant la libre circulation des biens et des personnes, ébauche d'une union économique.

■ Les contradictions de Yasser Arafat

TUNIS (AFP) — Le chef de l'OLP Yasser Arafat est revenu hier sur ses déclarations faites la veille à la presse à Tunis qui confirmaient l'existence de « contacts secrets » entre son organisation et des responsables israéliens. Selon une mise au point diffusée hier par l'agence officielle palestinienne Wafa à Tunis, le chef de l'OLP a seulement fait état de « tentatives de rencontres » avec des Israéliens à Washington en soulignant que « ces tentatives n'avaient pas abouti ».

■ Règlement de comptes chez les gitans: 7 morts

METZ, France (AFP) — Six personnes issues de la communauté gitane et ayant des liens de parenté ont été assassinées lundi à Metz-Magny (Moselle, est) par un septième gitan qui s'est ensuite suicidé hier, a-t-on appris de source policière. Les enquêteurs ignoraient encore, hier soir les mobiles ainsi que les circonstances de ces assassinats et du suicide

qui s'en est suivi. Selon les éléments de l'enquête, il semble que M. Henri Neuville (53 ans), surnommé *Pierrot le fou*, ait abattu quatre hommes et deux femmes apparentés avec lui, âgés de 24 à 53 ans, et travaillant dans la récupération de ferrailles. Sur les lieux du drame, les policiers ont retrouvé huit douilles provenant d'un pistolet de 7,65 mm.

■ Plus de naissances hors mariage aux USA

WASHINGTON (AFP) — De plus en plus d'enfants américains naissent hors mariage, et cela dans toutes les catégories socio-économiques et raciales, selon un rapport publié hier. Entre 1982 et 1992, la proportion de femmes blanches ayant un enfant hors mariage est passé de 10 à 17 %, précise cette étude réalisée à partir des données du recensement. Les pourcentages sont passés de 16 à 27 % pour les femmes d'origine hispaniques et de 49 à 67 % pour les Noires. Les chiffres montrent également que les naissances hors mariage ne sont plus uniquement le fait de femmes pauvres et ayant fait peu d'études.

■ Il menace de se convertir au catholicisme

LONDRES (AFP) — Un prêtre anglican, dont la femme souhaite être ordonnée conformément à la décision du synode de l'Église d'Angleterre en novembre dernier, menace de rejoindre l'Église catholique même s'il doit pour cela devenir laïc. Mark Millward, 31 ans, est actuellement prêtre dans la paroisse de Pennywell, près de Newcastle (nord de l'Angleterre) alors que son épouse Caroline, est diaconesse. Le couple est marié depuis cinq ans. Cette querelle religieuse n'a pas cependant affecté leur vie de couple.

SOLDE CANADIEN



Gardez le contact avec un SRG

rabais \$70 19995 40 canaux en AM et 80 en bande latérale unique. Limiteur de bruit. 269.95 21-1567

Panasonic

rabais \$10 13995 était 149.95

Téléphone sans fil

10 canaux, antenne escamotable. Écoulement. 431-8114

Récepteur à balayage

rabais \$70 19995 **NELSET** 269.95

50 canaux. Reçoit : 30-54, 108-136.975, 137-174, 380-512 MHz. 20-304

Résistant à l'eau

rabais \$5 1495 149.95

AM/FM. Pour la douche. 12-784

Portatif AM/FM stéréo

rabais \$10 2995 30.95

Haut-parleurs de 3". 12-722

SONY

Choix d'écouteurs

Des écouteurs-boutons avec enrouleur (à droite) ou un casque repliable (à gauche). 331-8005/6

2995 Chac.

NELSET

NOUVEAU BAS PRIX!

rabais \$40 9995 était 139.95

Répondeur numérique

Annonce vocale de l'heure et de la date des messages reçus. Charbon ou crème. 43-8920/1

SONY

Lecteurs AM/FM

Les deux sont dotés d'un casque d'écoute. 141-8072/3

11995

8995

486DX/33 DISQUE DUR 245 M-o



AST GARANTIE DE 3 ANS

- Service sur place pendant un an†
- Service en atelier pendant deux ans
- Soutien téléphonique sans frais 24 heures

†Vérifiez en magasin si le service sur place est disponible dans votre région

Remise \$300 sur l'Avantage! Pro 486DX/33

- 4 M-o • Écran couleur
- Disque dur de 245 M-o
- Unités HD 1.44 et 1.2 M-o
- Faxmodem

Obtenez une remise instantanée de \$100 de Radio Shack et une autre de \$200 directement d'AST à l'achat du 486DX/33 (251-4008 seulement). 251-4008. 2699.00

239900

Après remises. Une commande spéciale peut être requise

Télécouleur de poche

Écran de 2.2". 68 canaux. Écoulement. 16-162

rabais \$50 14995 était 199.95

Panasonic

Lecteur CD portatif

44995

AM/FM stéréo, magnéto à 2 platines, correcteur 5 gammes, H.-P. amovibles. 141-8064

Poste SRG d'urgence avec antenne aimantée

6995 était 99.95

Portatif à 40 canaux, 2 voies. Cordon d'allume-cigarette. Écoulement. 21-1500

Chaîne stéréo compacte

CD, magnéto à deux platines, tuner AM/FM et correcteur à trois gammes. Écoulement. 13-8103

rabais \$50 24995 était 299.95

0% D'INTÉRÊT

sur l'achat d'un ordinateur avant le 31 juillet 93. Achetez pour plus de \$250 de produits informatiques en utilisant la carte de crédit Radio Shack et vous n'aurez rien à payer avant le 31 octobre 1993 (avec crédit approuvé). Hâtez-vous! Demandez votre carte de crédit Radio Shack aujourd'hui même!

Ordinateur NEC 425

- 486SX/25 • Mémoire 4 M-o
- Disque dur de 170 M-o
- Disques 5 1/4 et 3 1/2"
- Faxmodem • Souris PS/2
- Écran SVGA couleur
- MS DOS 6.0, Windows 3.1 et autres logiciels inclus

189900 avec écran

NEC



Calculatrice

Alimentation double. 65-583 **rabais \$3 999** 12.99

Challenge Master

3 modes de jeu. 60-2451 **rabais \$15 1495** 29.95

ACHAT SPÉCIAL

MEMOREX® Vidéocassettes

Pour enregistrer jusqu'à 8 heures sur la même bande. 44-8613

495

Portatif stéréo

AM/FM, CD, magnétophone. 141-8062

24995

Panasonic



ACHAT SPÉCIAL

6 Fuji de 60 minutes avec 4 piles AA en boni. 441-8107

999

Mallette

rabais \$10 1995 29.95

44-8022

Étui en nylon 44-8041

rabais \$7 995 14.95

Cassette 8 mm

Vidéocassette de 90 minutes. 44-8609

rabais \$2 695 8.95



DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magazines plus facilement avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack. Cartes MasterCard et VISA acceptées.



Radio Shack
La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Piles/bandes/CD/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Sauf pour les articles en écoulement, une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 juillet 1993

ÉDITORIAL

Les sénateurs seraient-ils masochistes?

En annulant leur décision de se verser une allocation non imposable de 6000 \$ par année pour le logement, les sénateurs ont certainement eu le bon réflexe. Mais la virulence de la réaction des Canadiens à l'égard du geste du Sénat aura non seulement contribué à ce soudain changement de cap, mais elle interroge à nouveau la pertinence et le rôle de celui-ci.

La sénatrice Solange Chapat-Rolland — qui s'était opposée à ce cadeau — se faisait certainement l'écho de plusieurs de ses collègues lorsqu'elle parlait de l'humiliation et du discrédit provoqués par cette volte-face. Comment une institution dont le mandat est justement de s'assurer que le gouvernement prenne de sages décisions a-t-elle pu se gourmer si lourdement?

La population canadienne subit, depuis trois ans, les effets de la récession. Ceux qui ont encore la chance d'avoir un emploi voient leurs salaires gelés, dans le secteur public, en particulier.

Bien plus, le revenu disponible diminuera fortement, à la suite des hausses de taxes décrétées dans plusieurs provinces et même de façon rétroactive au Québec. Malgré cela, les déficits gouvernementaux continuent de croître.

Le moment était on ne peut plus mal choisi pour se voter une allocation de 6000 \$. Si les sénateurs avaient eu des bureaux de comté, ils l'auraient eu de vive voix des contribuables. Mais ils n'ont pas ces signaux politiques que reçoivent les députés. Ce manque de légitimité les a forcés à retraiter rapidement.

Les sommes en cause peuvent paraître insignifiantes en regard des dépenses fédérales totales. Là n'est pas la question. Les membres du gouvernement, comme ceux du Sénat, doivent donner l'exemple d'une frugalité qu'on veut imposer à la population.

L'incident de l'allocation de 6000 \$ conduit de nombreux observateurs à s'interroger à nouveau sur l'efficacité de la Chambre haute. Il est certain que cette institution, calquée au siècle dernier sur la Chambre des Lords britanniques a besoin, à défaut de l'abolir, d'une sérieuse cure de rajeunissement. La plupart des sénateurs eux-mêmes le reconnaissent.

Le mode actuel de nomination donne lieu à une partisanerie qui risque de paralyser les travaux des Communes. Mais il y a fort à parier que le prochain gouvernement fédéral, qu'il soit conservateur ou libéral, ne voudra pas s'embarquer dans un nouveau débat constitutionnel sur cette question du Sénat.

Est-il possible, comme le suggèrent les sénateurs Beaudoin et Rivest, d'obtenir un accord politique entre les partis fédéraux pour modifier les règles internes des deux Chambres et confier au Sénat l'analyse préliminaire des projets de loi ou des mandats confiés normalement à des commissions d'enquête? Il faut le souhaiter, car autrement les contribuables canadiens voudront remettre en cause non seulement les augmentations mais les salaires même des sénateurs.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Chacun pour soi à Mogadiscio

Le désordre règne à Mogadiscio, capitale de la Somalie, donnant un léger aperçu de ce qui se produirait en Bosnie si jamais les Nations unies s'avisait d'y jouer un rôle de pacificateur actif.

Une cause éminemment juste, c'est-à-dire sauver de la famine un pays sans foi ni loi, sans autorité légale reconnue, tourne au désastre. Les bénéficiaires de l'aide internationale, les Somaliens eux-mêmes, tourment maintenant leur haine contre les visiteurs étrangers qui ne donnent aucun signe de vouloir partir.

L'intervention de l'ONU, il faut le dire, sonne faux. Depuis quand des soldats nigériens ou pakistanais peuvent-ils aider une nation à reprendre une vie normale alors qu'eux-mêmes, dans leur pays, s'amusent à fomenter des coups d'État et à saboter des élections démocratiques?

Les Américains et les Nations unies ont mis à prix pour 25 000 \$ la tête du général Mohamed Aidid. Comme dans le cas d'un vulgaire criminel. Les Italiens, ancienne puissance colonisatrice puis tutélaire de la Somalie, se révoltent contre ces méthodes dignes du Far West. Avec raison.

Plus familiers avec les moeurs politiques locales et pleinement conscients du fait que les Somaliens s'identifient d'abord à des clans, même si 99 % d'entre eux parlent la même langue et pratiquent la même religion, ils rejettent la stratégie américaine, voire onusienne.

Pour Rome, il faut traiter avec le diable si nécessaire pour arriver à finalement pacifier le pays. À titre d'exemple, rappelons le cas du Cambodge où les Nations unies ont accepté de discuter avec les terribles khmers rouges eux-mêmes, pourtant auteurs d'un véritable génocide.

Des scandales, petits et grands, parsèment l'aventure somalienne. Si le Canada, pourtant expert reconnu en interventions internationales, connaît sa part de problèmes, qu'en est-il des autres pays? Les Somaliens constatent eux aussi les incohérences d'une force multinationale qui ne sait plus ni quand ni comment rentrer au bercail.

Même les organisations d'aide indépendantes ajoutent au ressentiment national en payant par exemple les médecins étrangers dix fois plus cher que ceux du pays. Y a-t-il plus belle manière de provoquer la haine de l'étranger?

La mission de paix en Somalie ressemble de plus en plus à une chasse à courre contre un chef de clan. Elle transforme ainsi en héros national un individu jusque-là classé parmi les hors-la-loi. Les Américains, amateurs de cinéma, auraient dû songer à un autre scénario.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef: J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif: DENIS CLICHE

Président et Éditeur: ROBERT NORMAND

Directeur de l'information: ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition: MICHEL AUDET

LES SÉNATEURS... LES VRAIS!



REPRISE

Le gouvernement a le Sénat qu'il mérite

Lundi, 19 h 45. C'est la première fois que je vois tant de citoyens ordinaires faire la queue pour assister à une séance du Sénat. Et la trentaine de sièges réservés aux journalistes ne suffit pas. Tout arrive!

20 h 02, le sénateur Ray Perrault salue la présence de tant de journalistes dont bon nombre mettent les pieds au Salon rouge pour la première fois de leur carrière de courriériste parlementaire. Perrault annonce aussi qu'il présentera une motion pour demander aux députés d'imiter le geste des sénateurs et aux chefs de parti de faire preuve de leadership en renonçant à leurs propres indemnités. Cela n'ira pas plus loin.

20 h 05, le président accueille un nouveau membre, le dernier d'une génération de 15 sénateurs nommés par Brian Mulroney entre l'annonce de sa démission de la direction du Parti conservateur et l'élection de Kim Campbell. Personne ne rappelle que Gerry Saint-Germain était le président du parti. Marcel Prud'Homme évoque plutôt les travaux de Saint-Germain (et de l'ancien ministre libéral, Francis Fox) sur la rémunération des sénateurs. En 1989, ils recommandaient que, parallèlement à une augmentation des indemnités de résidence des sénateurs, on réduise le maximum des absences justifiées de 21 à sept par année, et que l'amende par jour d'absence soit portée de 60 à 500 \$. Personne n'applaudit!

20 h 30, le leader du gouvernement, Lowell Murray, rappelle aux sénateurs que le 12 mai précédent, le président du Conseil du Trésor de l'époque, Gilles Loiselle, a commandé une étude sur le salaire, les indemnités, les bénéfices marginaux et le régime de retraite des membres du Parlement. Qu'avaient donc la présidente du Comité de la régie interne du Sénat, Thérèse Lavoie-Roux, et sa majorité de conservateurs, à proposer, le 21 juin, une motion



La chronique de Michel VASTEL

modifiant le revenu des sénateurs? Voudraient-ils, en douce, et pendant la vacance de pouvoir qui séparerait l'élection de Kim Campbell de son assermentation comme première ministre, prendre le gouvernement de vitesse?

21 h 55, 48 conservateurs (sur 58), 29 libéraux (sur 41) et trois indépendants (sur cinq) renoncent solennellement à leur indemnité de 6000 \$ après avoir tous dit qu'elle eût pourtant été bien méritée. Ils ont d'ailleurs applaudi le seul courageux — l'Acadien Norbert Thériault — lorsqu'il a osé voter en faveur de cette indemnité dont il n'a que faire puisqu'il prendra sa retraite dans moins de trois ans. Personne ne suggère d'amputer de 60 \$ le salaire de 64 800 \$, et d'un autre 60 \$ l'indemnité annuelle de 10 100 \$, des 21 sénateurs absents!

22 h 00, les libéraux prennent le gouvernement à son propre jeu et se lancent dans une vraie période de questions — c'est une session « régulière » après tout. Douze questions dont aucune n'obtient de réponse de la part du leader du gouvernement. Pourquoi les aéroports privatisés, comme celui de Vancouver, font-ils payer un « péage » de 20 \$ par passager et par voyage? Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas appel de la décision des tribunaux de permettre des dépenses illimitées de publicité aux groupes de pression pendant les campagnes électorales? Le gouvernement va-t-il tenir compte des deux rapports produits par le Sénat sur la situation des pêcheurs de l'Atlantique? Pourquoi le Canada n'a-t-il

toujours pas d'ambassade, ni même de services consulaires à Beyrouth, obligeant des milliers de Libanais à prendre le dangereux chemin de Damas, la capitale syrienne, pour obtenir leur visa? Où en sont les négociations sur les subventions agricoles au GATT?

22 h 45, le président du Sénat trouve que le jeu-questionnaire a assez duré et passe aux motions non annoncées. Jean-Maurice Simard propose de faire étudier la fermeture de la ligne de CP-Rail entre Sherbrooke, Québec et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick par le comité permanent des Transports et des Communications. Cela coûterait tout de même moins cher que ce groupe fédéral-provincial dont on attend toujours les conclusions après plus de 18 mois de travaux. Puisque le Sénat existe, autant l'utiliser, pensait Simard. Même cette suggestion pleine de bon sens, et qui ne coûterait pas grand-chose puisque de toute manière les sénateurs sont payés cet été, a été rejetée.

Après trois heures de cette session frustrante tant elle ne menait jamais à rien — sinon à ce vote inutile puisque, le Sénat ne siègeant pas de l'été, ses membres n'auraient même pas pu commencer à piger dans leur cagnotte de 6000 \$ — la Chambre haute a ajourné ses travaux au mardi 28 septembre à 14 heures.

D'ici là, la Chambre des communes aura été dissoute et — comme me le disait hier Gerald Beaudoin — le Sénat sera « inopérant ». La campagne électorale dure 49 jours et le rapport des scrutateurs prend une dizaine de jours à rédiger.

Alors, pourquoi ne pas mettre les sénateurs en congé sans solde pendant deux mois? On économiserait au bas mot de cinq à six millions de dollars. De quoi leur payer, pendant les quatre années de leur prochain mandat parlementaire, toutes les indemnités dont ils ont besoin pour faire leur travail!

Votre Opinion

Et vive le tourisme!

Je suis indignée par la façon dont le gouvernement nous traite. On parle chômage mais quand les gens ont le coeur de gagner leur sel, on coupe leur gagne-pain. Je suis une habituée du parc de la Chute Montmorency, mais après ma visite je suis renversée par ce que j'ai appris: on a monté une clôture de cinq pieds devant les casse-croûte, dans le parc, pour en créer un, donné en concession.

Ces gens étaient là depuis 25 ans. La coopérative d'artisans depuis 14 ans se fait harceler, pas d'eau, pas de toilettes et on se fait tirer l'oreille pour les laisser entrer dans le parc, même s'ils ont signé un bail de 5000 \$ pour trois mois.

Ils ne se plaignent pas de peur de perdre leur local. On leur a dit qu'il y avait quelqu'un d'autre à mettre s'ils n'étaient pas contents.

Le stationnement payant — imaginez les Plaines en parking — à 6 \$ par jour! Ils veulent faire de l'argent, d'accord, mais pas au détriment des petits. C'est ridicule: la SEPAC va faire fuir les touristes. Il y aura plusieurs BS de plus l'an prochain si les gens

ne sont plus capables de gagner leur vie parce que la SEPAC doit faire de l'argent.

Je suis guide touristique et deux ou trois fois par semaine j'amène des gens à visiter les chutes, mais à 15 \$ de stationnement pour l'autobus, nous passons tout droit.

Caroline Mercier L'Ange-Gardien

Chasser l'avion

(En réaction à la chronique d'André A. Bellemarre, parue le 10 juin)

Vous critiquez ceux qui veulent se débarrasser des hydravions. Connaissez-vous le problème? Vous tenez à garder la base du lac Saint-Augustin parce que « rapide et facile d'accès pour les chasseurs et pêcheurs ».

Avez-vous pensé à ceux qui entendent ces oiseaux de 8 h à 20 h et plus, le soir, du mois de mai à la fin d'octobre et à certains jours au-delà de 200 fois?

Les hydravions décollent du lac, viennent survoler les maisons le long des falaises de la Rive-Sud du fleuve vont tourner à Sainte-Pétronille, reviennent au-dessus du fleuve côté sud — jamais au-dessus de Québec — pour retourner à Saint-Augustin.

Des compagnies sont installées là depuis 30 ans pour transporter chasseurs et pêcheurs? Savez-vous que ces hydravions survolent la rive sud pour faire admirer la rive nord aux touristes? D'après un des propriétaires de compagnie, sa meilleure journée de l'an dernier a été de 200 envolées — donc aussi 200 amerrissages; et il y a au moins une autre qui fait la même chose —. N'est-ce pas suffisant pour désirer l'arrêt de telles activités?

Que diriez-vous si, bien installé au milieu d'un lac paisible où vous aimez pêcher ou encore, à l'affût du gibier dans un sous-bois, il vous passait de 50 à 75 hydravions pendant les heures où vous seriez à attendre?

Prétendre que c'est à nous à nous adapter à la présence des hydravions c'est régler bien vite le cas des autres. Permettez que je règle le vôtre de la même façon. Continuez à faire votre chronique de gibier à plumes, à poils et à nageoires et laissez le problème des hydravions et leur bruit assourdissant à ceux qui en sont les victimes et qui essayent de les aider. Ainsi, au moins,

vous ne leur nuirez pas.

Thérèse Giguère, Lévis

Pourquoi vous arrêter lac Saint-Augustin? Pourquoi ne réclamez-vous pas la disparition de l'aéroport international Jean-Lesage qui attire des vols à basse altitude au-dessus de la Rive-Nord? Savez-vous ce dont je rêve? Qu'on rase toutes les habitations de la Rive-Sud pour permettre aux caribous, aux wapitis, aux chevreuils et aux orignaux de reprendre possession de leur habitat d'antan. Allez-vous m'aider à réaliser mon projet? André-A. Bellemarre

Une agression?

Ce qu'ont fait les Américains en Irak, plus agression que ça tu meurs...

D'ailleurs c'est ça, c'est la mort que sèment les Etats-Unis et c'est inquiétant pour la paix mondiale. S'ensuivront terrorisme, détournements d'avions, prises d'otages...

Tous les Canadiens et surtout les Québécois devraient protester énergiquement contre ces procédés barbares...

Louis M. Côté, Sainte-Foy

Accalmie bienvenue aux USA

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — La situation restait critique hier dans le Midwest américain où les inondations ont déjà fait déjà une vingtaine de morts, mais une masse d'air froid faisait redescendre la température sur la côte Est, où la chaleur étouffante a fait une cinquantaine de victimes.

Les services météorologiques qualifiaient, hier matin, la situation d'« extrêmement dangereuse » à Des Moines (Iowa), en raison des prévisions de pluies et d'orages sur le bassin du Missouri menaçant d'aggraver la crue de la rivière Raccoon, qui se jette dans la rivière Des Moines à la hauteur de cette ville de 250 000 habitants. À toutes les six minutes, il y avait accumulation d'un pouce d'eau.

De fortes pluies sont également tombées hier matin sur certaines régions du Kansas et du Nebraska.

Mais, pour la première fois depuis une semaine, le bilan ne s'élevait apparemment pas alourdi depuis lundi: entre 18 et 22 morts sur le front des inondations, selon les estimations, et 49 morts, victimes de la chaleur dans l'Est.

Les météorologues prévoient pour aujourd'hui une accalmie qui devrait persister jusqu'à la fin de

la semaine.

Le vice-président Al Gore, qui s'est rendu lundi après-midi à Grafton, une petite ville de l'Illinois submergée par les flots, a promis une assistance fédérale « puissante, coordonnée et efficace ». « Nous nous sentons concernés », a assuré M. Gore, qui a survolé la région en hélicoptère et rencontré la population en naviguant d'une maison à l'autre à bord d'un petit canot à fond plat.

Le président Bill Clinton a interrompu ses vacances qu'il prenait depuis dimanche, pour se rendre dès aujourd'hui dans les régions affectées.

Selon le quotidien national USA-Today, le montant des dégâts provoqués par la crue du Mississippi et de 55 de ses affluents, notamment le Missouri, atteindrait 5 milliards de dollars, dont 2,5 milliards en récoltes perdues. Washington devrait débloquer plus de deux milliards \$ US d'aide,

soit 800 millions de plus que les premières évaluations des dégâts. Il semble que la lutte au déficit américain s'en trouvera passablement affectée.

De plus, près de 35 000 personnes ont été évacuées, quelque 7500 maisons détruites ou endommagées et plus de cent digues rompues. La superficie des terres submergées atteint 800 000 hectares, selon les estimations du quotidien.

La population se mobilise pour tenter — le plus souvent sans succès — de contenir les eaux. Quelque 16 millions de sacs de sa-

ble ont été utilisés pour construire des murs autour des maisons ou des entreprises, précise USA-Today.

Toutes les réactions au désastre ne sont pas positives: la presse faisait état hier pour la première fois de cas de pillage à Des Moines, où une dizaine de personnes ont été arrêtées, et à St-Louis (Missouri).

Dans le nord-est, les températures élevées qui avaient fait 41 morts dans la seule ville de Philadelphie (Pennsylvanie), commençaient à baisser hier, mais elles ne diminuaient pas dans le sud.

Où sont les bonnes terres?

WASHINGTON (d'après AP) — Au moment même où les inondations aux États-Unis aggravent l'érosion et font subir de graves dégâts aux riches terres agricoles du Midwest, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) annonce des déprédations bien plus graves concernant les terres arables dans le reste du monde.

La FAO estime en effet que 10 % des terres fournissant actuellement nourriture, combustible et fibres perdront l'essentiel de leur

valeur agricole dans les 20 prochaines années. Un chiffre « terrifiant » lorsque l'on « considère ce qui est en jeu », commente le directeur général de l'organisation, Edouard Saouma, dans un communiqué en introduction du rapport de la FAO.

Selon les données publiées par l'Organisation onusienne, dans les 20 prochaines années, 140 millions d'hectares, soit une superficie équivalente à celle de l'Alaska, perdront l'essentiel de leur productivité agricole en raison du surpâturage, du déboisement et d'une mauvaise gestion, entraînant érosion et diminution de la fertilité.

Pour M. Saouma, « l'analyse de la dégradation des terres provoquée par l'homme soulève une question fondamentale: aurons-nous assez de bonne terre pour nourrir les 2,6 milliards d'habitants supplémentaires qui seront sur cette planète d'ici l'an 2025? »

La FAO estime que les terres arables sont notre ressource première mais qu'elles sont sous-évaluées. L'or, le pétrole et les pierres précieuses « commandent les prix, ce qui nous a conduit à traiter le sol comme un simple déchet ».



Les vestiges du phare de l'île d'Okushiri, à la suite du séisme de lundi soir dans le nord du Japon.

Il y eut nuage sismique...

OKUSHIRI, Japon (d'après AFP) — « Il y a trois jours, nous avons vu en mer un 'nuage sismique' » mais « nous ne l'avons pas vraiment pris au sérieux », racontait hier un officier japonais, au lendemain du violent tremblement de terre qui a ravagé le nord du Japon, faisant près de 250 morts ou disparus.

Comme Noriyoshi Terai, officier à bord du Sarobetsu, bâtiment de l'Agence pour la sécurité maritime, quelques gardes-côtes ont vu le « nuage », un mince filet de brume apparu dans le ciel quelques jours avant le séisme.

La valeur prémonitrice de tels « nuages sismiques » n'a pas été expliquée scientifiquement. Toutefois, des manifestations similaires rapportées par des pêcheurs et d'autres habitants de la côte avant de précédents séismes se sont avérées des présages crédibles de catastrophes.

Noriyoshi Terai, dont le navire est amarré à Esashi, à Hokkaido, raconte qu'il a été réveillé par un « grand bang »

et qu'il s'est précipité en mer avec son équipage, muni de provisions qui doivent leur permettre de tenir encore quelques jours à Okushiri, privée par le séisme d'eau courante et de gaz.

« Je n'étais pas préparé à cela », explique un officier de liaison de l'armée de l'air, résident d'Okushiri: « dans notre unité, il existe des procédures standard pour faire face aux tremblements de terre mais nous n'avons pas fait d'exercices depuis mon arrivée ici, il y a un an ».

L'officier a pris part aux opérations de déblaiement d'un hôtel, d'un restaurant et d'autres immeubles situés sur la principale jetée de l'île, ensevelis par glissement de terrain.



Gary Landolt tenait son chien Bull alors qu'il parlait à sa femme Beverly sur le porche de leur maison sur une Main Street inondée par le Mississippi à Grafton, dans l'Illinois.

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!

Nos décorateurs-designers se rendront à votre domicile et vous guideront sur le choix de stores, voilages, draperies, couvre-lits, papier-peint, peinture et couvre-planchers. **DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER COMPOSEZ LE : 661-0909**

SERVICE DE CONFECTION ET D'INSTALLATION À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!

Super!

VENTE DE STORES ET DRAPERIES

LE PLUS VASTE CHOIX EN MAGASIN ET SUR COMMANDE!

DE 25% À PRÊTS EN 48 HEURES

40%

DE RABAIS! SUR LES STORES VERTICAUX EN P.V.C. FABRIQUÉS PAR LA MAISON BOUCLAIR. LAMELLES DE 2 ET 3 1/2. CHOIX DE COULEURS ET DE MOTIFS.

DE PLUS!

50% DE RABAIS

SUR TOUS LES STORES HORIZONTALS EN P.V.C. 1" (EN MAGASIN)

22 GRANDEURS ET CHOIX DE 8 COULEURS!

TOUT LE DÉPARTEMENT

DE DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS

Des milliers de mètres de tissus importés aux teintures unies ou imprimées. Poly-coton glacé uni, batiste, voilage, dentelle, brise-bise, coton imprimé, plastique et vinyle, tissu imprimé pour enfant, tissu à recouvrement, tissu pour l'extérieur. Prix courant: 5,99\$ à 39,99\$ m.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 4 79 m (voile 60")

75% DE RABAIS

VENTE DE BLANC

TOUTES NOS DOUILLETES, ENSEMBLES DE DOUILLETTE, DRAPS, ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

20% DE RABAIS (sauf achat spécial)

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

Place Laubert Mail Nord 657 1321

Levis 95 route Kennedy 833 4210

Saint-Romuald 990 de la Concorde 839 0806

Sainte-Foy 990, de Bourgogne Angèle Duplessis et Quatre Bourgeois 659 1014

La maison **Bouclair**

L'important c'est que vous soyez satisfait!

Vanier 365 Soumaindre 681 0644

La Capitale 5401 boul. des Galeries 628 8760

Neuchâtel 1100 boul. de l'Auvergne 843 9330

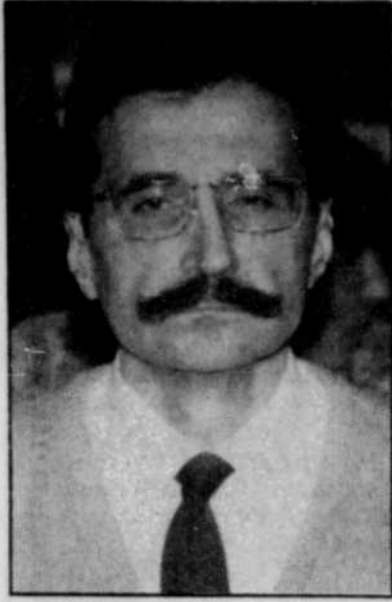
Beauport 3315 du Carrefour 661 1345

OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER) OUVERT LE DIMANCHE (SAUF ST-ROMUALD)

Jusqu'au 24 juillet

Le scandale du sang contaminé en France

La prison ferme pour deux médecins



Le Dr Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS).

PARIS (Reuter, AFP) — La cour d'appel de Paris a confirmé, hier, et à certains égards durci, les condamnations prononcées à l'encontre des quatre prévenus de l'affaire du sang contaminé par le sida.

Certaines parties civiles se sont déclarées insatisfaites de ce deuxième procès qui n'a pas permis de sortir, selon elles, du « délit d'épiciers » retenu par l'accusation: tromperie sur la marchandise et non-assistance à personne en danger.

Elles veulent poursuivre le combat judiciaire par d'autres voies pour que « tous les responsables » — dont le ministre de la Santé et premier ministre socialiste d'alors, Laurent Fabius — et

pas seulement les médecins, de la contamination de plus de 1250 hémophiles soient jugés pour crime d'empoisonnement.

En revanche, cet arrêt a semé la consternation sur les bancs de la défense.

Le Dr Jean-Pierre Allain, cet ancien responsable de la recherche au Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. Son avocat a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

Les juges ont également confirmé la peine maximale de quatre ans de prison ferme et 500 000 FF d'amende (125 000\$) pour « tromperie » prononcée le 23 octobre dernier contre Michel Garretta, ancien directeur du CNTS.

Robert Netter, ex-directeur du Laboratoire national de la Santé, relaxé en première instance, a été condamné à un an avec sursis pour non assistance à personne en danger.

Seul Jacques Roux, ancien directeur national de la Santé, a vu sa peine atténuée: trois ans de prison avec sursis au lieu de quatre

ans pour le même chef de non assistance à personne en danger.

La cour d'appel a condamné Michel Garretta et Jean-Pierre Allain à verser au total près de 15 millions de FF (environ 4 millions\$) de dommages et intérêts.

Tandis que plusieurs dizaines de militants d'Act Up, association de lutte contre le sida, effectuaient une ronde de protestation autour du palais de justice, certaines familles de victimes laissaient éclater leur colère, la cour d'appel ayant refusé de se déclarer incompétente pour permettre un procès en bonne et due forme aux assises.



Le Dr Jean-Pierre Allain, ancien responsable de la recherche au CNTS.

se poursuit

3,66 Ch.
CHAISE EN RÉSINE
Garantie de 5 ans. No 98879.
Ord. 6,99
Détails de la garantie en magasin

12,49 Ch.
FAUTEUIL PLIANT EN RÉSINE
Modèle exclusif à Sears. Garantie
5 ans. Blanc, vert, bleu, sable.
Nos 98285-86-87-88. Ord. 24,99

RABAIS ADDITIONNEL

25%

sur tous les articles à prix déjà réduits des rayons vêtements pour hommes, femmes et enfants, accessoires de mode et chaussures de la collection printemps-été pour toute la famille

HÂTEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX!
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 18 juillet 1993, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus^{MC}

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Club Sears
C'est tout à votre avantage

Les membres accumulent des points pour les achats portés à leur compte. Détails en magasin.

AU CLUB SEARS VOUS AVEZ LE CHOIX

En tant que membre du Club Sears, vous pouvez échanger vos points contre des bons d'achats ou contre des milles aériens AIR MILES^{MC}. Détails en magasin.

MC AIR MILES International Holdings N.Y.
Usager autorisé: Sears Canada Inc.